

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. BRUNO BERGERON, président
 Mme DANIELLE CASARA, commissaire
 M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire
 Mme STÉFANIE WELLS, secrétaire-analyste
 M. OLIVIER RINFRET, analyste

**CONSULTATION PUBLIQUE
SECTEUR DES FAUBOURGS**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 11 avril 2019, 19 h
Écomusée du fier monde
2050, rue Amherst
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 11 AVRIL 2019

MOT DU PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATION :

M. Christopher Sweetnam Holmes et M. Éric Barbeau, Groupe Mach 2

M. Charles Gaudreau, citoyen 32

M. Philippe Bouchard, citoyen 48

Mme Dominique Daigneault, Conseil central du Montréal métropolitain - CSN 59

Mme Marianne Forges, citoyenne 71

Mme Marie-Eve Grignon et Mme Geneviève Alie, SPIRAL Comité Parents 93

AJOURNEMENT

LE PRÉSIDENT :

5 Mesdames et Messieurs, bonsoir. Je vous souhaite la bienvenue à cette séance d'audition des opinions de l'Office de consultation publique de Montréal, qui porte sur l'avenir du secteur des Faubourgs, qui comprend une section importante du territoire du Centre-Sud dans l'arrondissement Ville-Marie, à Montréal, séance à laquelle je préside.

10 Mon nom est Bruno Bergeron, j'ai été mandaté par madame Dominique Ollivier, notre présidente, pour diriger cette commission. Je suis accompagné ici, à ma gauche, de madame Danielle Casara et de monsieur Christian Giguère, à ma droite, qui sont aussi commissaires.

15 La commission est appuyée dans ses travaux par madame Stéphanie Wells et monsieur Olivier Rinfret, qui sont ici à mon extrême droite. La séance de ce soir est entièrement sténographiée, alors on profite des services de madame Marie-Claire Pinet, qui est ici à ma gauche, et de notre assistant à la sonorisation et souvent l'équipement informatique, qui est monsieur Serge Boissé.

20 À l'accueil, à l'entrée, vous – c'est-à-dire à l'arrière – parce qu'on va vous inviter à répondre à un questionnaire après chaque présentation, un petit questionnaire de Concertation Montréal. Donc, vous serez accueillis par madame Nicole Uwimana et par madame Brunelle-Amélie Bourque, qui s'est occupée aussi de la logistique.

25 Alors, sans plus tarder, la commission appelle monsieur Christopher Sweetnam, du Groupe Mach, s'il vous plaît.

30 Alors, au bénéfice de notre sténographe, si vous voulez nommer votre nom parce que je pense que je l'ai un peu escamoté, excusez-moi.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Oui, j'ai un long nom. Je m'appelle Christopher Sweetnam Holmes, je suis vice-président, développement, du Groupe Mach.

35

LE PRÉSIDENT :

Parfait.

40

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Donc, comme j'ai dit, je suis vice-président, développement, chez Groupe Mach. Je suis responsable du développement du Quartier des lumières, ça veut dire l'ancienne maison de Radio-Canada, qui va être transformée en nouveau secteur.

45

Je viens du secteur, du milieu de la construction durable. J'ai passé plusieurs années avec le Conseil du bâtiment durable et mon expérience, c'est surtout en faisant des quartiers de développement qui essaient de balancer les besoins des promoteurs, puis les besoins sociaux et environnementaux.

50

LE PRÉSIDENT :

Ici à Montréal ou à l'extérieur, vous étiez?

55

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Un peu partout.

60

LE PRÉSIDENT :

O.K.

65 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

J'avais travaillé sur plusieurs projets à Montréal, pour des différents promoteurs à Montréal, puis aussi ailleurs.

70 **LE PRÉSIDENT :**

O.K.

75 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

Je vais concentrer ma présentation sur certaines interventions, sur certains points qui nous sont essentiels pour le projet. Je ne vais pas répéter tout ce qui est dans notre mémoire.

80 Donc, pour une introduction, qui est Mach? Donc, le Groupe Mach, on est là pour rester à long terme. Nous ne sommes pas un promoteur qui vend. Notre entreprise a toujours eu cette approche depuis plus de 20 ans et le Quartier des lumières, pour nous, ce n'est pas un *flip*. On achète, on transforme, on y reste, et la cohésion à long terme et la bonne marche de l'ensemble du site est très importante pour nous. Donc, on commence avec cette prémisse.

85 On est propriétaire depuis 2017, suite à un appel d'offres fait par Radio-Canada puis un long processus de préqualification avec plusieurs autres.

90 Notre vision, c'est de créer presque 1 000 logements sociaux et abordables sur ce site. Donc, on vise environ 620 logements sociaux, 200 appartements loués à prix abordable et 200 condos vendus en bas du prix du marché. Ça, c'est selon les standards d'abordabilité établis par

la Ville de Montréal, et nous avons déjà signé un accord de développement pour ce site, où a fait ces engagements avec la Ville de Montréal.

95 Et pour y arriver, pour nous, on voit que la densité est essentielle au niveau de ce volet social parce que l'un ne va pas sans l'autre. C'est grâce à une certaine hauteur qu'on peut créer du logement social. Cela dit, nous ne demandons pas de traitement de faveur, simplement que le zonage ne soit pas changé.

100 Il faut aussi savoir que nous proposons des hauteurs qui sont environ, actuellement, la moitié de la tour de Radio-Canada. Donc, le zonage actuel prévoit une certaine hauteur qui est environ la moitié de la tour de Radio-Canada.

LE PRÉSIDENT :

105 Elle fait combien, la tour actuelle de Radio-Canada?

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

110 C'est 24 étages plus un penthouse en haut.

LE PRÉSIDENT :

Non, mais en mètres, ça fait combien, vous savez?

115 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

Euh, c'est environ... un peu moins de 90 mètres, si je me souviens bien.

120 Si on reprend le titre du livre de Marc-André Carignan, on propose l'école qu'il faut pour le Centre-Sud : une école moderne et adaptée, sécuritaire, au centre de la communauté, une école

125 de centre-ville, en hauteur. Donc, on réserve l'espace à l'avance pour une école dans le quartier. Nous avons consulté des architectes spécialisés, puis on a conçu des stratégies d'intégrer les écoles à l'intérieur des tours d'habitation, dans un contexte dense, et nos collègues, avec Provencher Roy, ont aussi déposé, avec la commission, le rapport qui est fait sur les études des écoles en contexte urbain.

Donc, ça a déjà été déposé avec vous. On réserve cet espace et même chose pour des espaces sociaux-communautaires.

130 Donc, on a réservé certaines zones pour des usages futurs, soient sociaux ou communautaires, et on sait que oui, c'est très probable que les autorités peuvent tarder avant d'exprimer des besoins précis, mais on croit qu'on a un devoir de bienveillance pour le site, puis on attend, on va être là quand la Ville ou les autres seront prêts à embarquer avec nous dans ces espaces.

135 De très grandes surfaces d'espaces verts seront transférées à la Ville et ce sont des grands espaces publics et semi-publics, ouverts à tous, même pour les non-consommateurs, les non-résidents du Quartier des lumières.

140 L'esplanade de la tour, qui va être une grande zone autour, à la base de la tour Radio-Canada, on la voit vraiment comme un lieu de rendez-vous de tout le quartier.

145 Maintenant, si on parle de commerces, on a écouté nos collègues, monsieur Rayside, l'autre jour, qui a parlé de faire les rues commerciales... qu'elles deviennent comme l'âme du quartier, puis nous, on voit vraiment qu'il y a un gros besoin commercial pour le secteur parce qu'actuellement, il y a déjà une fuite commerciale considérable à l'extérieur du quartier.

Ça veut dire qu'actuellement, selon les études qui étaient réalisées par Groupe Altus, 75 % des achats d'une certaine importance sont faits à l'extérieur du Centre-Sud. Nous

150 proposons des commerces de proximité au niveau de la rue et dans les galeries souterraines pour pallier à cette situation.

LE PRÉSIDENT :

155 Voulez-vous répéter? Je suis en train de prendre des notes et j'ai manqué votre dernière phrase.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

160 Donc, nous proposons de faire des commerces de proximité au niveau de la rue et, également, dans les galeries souterraines.

LE PRÉSIDENT :

165 Les galeries souterraines, O.K.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Pour répondre à ce besoin commercial.

170

LE COMMISSAIRE :

Vous dites que c'est 75 % des achats qui sont effectués à l'extérieur?

175 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

Oui. Donc, on appelle ça une fuite commerciale.

180 **LE COMMISSAIRE :**

Oui.

185 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

Ça veut dire que les gens du secteur, 75 % des achats, à l'exception de juste dans les épiceries, la majorité de ces achats sont faits ailleurs. Donc les gens, maintenant, vont dans les autres quartiers, ils vont à la banlieue, ils vont ailleurs pour combler leurs besoins.

190 **LE PRÉSIDENT :**

L'aire de marché de cette étude-là, c'est quoi?

195 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

Comment?

LE PRÉSIDENT :

200 L'aire de marché, c'est quoi?

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

C'est un peu plus gros que juste... parce qu'il prend des pistes de...

205

LE PRÉSIDENT :

Le Vieux-Montréal, le centre-ville?

210 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

Ça commence à environ Saint-Denis puis ça va jusqu'au Stade olympique. Ça commence à Sherbrooke puis ça descend jusqu'au fleuve. C'est la zone... parce qu'il y a des pistes de Statistiques Canada qui sont utilisées pour... en partie pour combler ces informations-
215 là, donc on inclut la zone du PPU plus un secteur un peu plus à l'Est dans Hochelaga-Maisonneuve.

LE PRÉSIDENT :

220 Malgré la rue Ontario?

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Incluant toute la rue Ontario, incluant la rue Sainte-Catherine parce que...
225

LE PRÉSIDENT :

C'est quand même énorme, 75 %.

230 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

Parce qu'en réalité, l'offre est très limitée sur ces rues et... on a beaucoup de restos, cafés...

LE PRÉSIDENT :

235 Non, mais la rue Ontario, c'est une rue extrêmement mixte où il n'y a pas beaucoup de restos et de cafés. C'est principalement du commerce de proximité.

240 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

245

Mais c'est pour ça que 75 %, je trouve ça énorme, mais peut-être que l'aire de marché est démesurément grande, là.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

250

Ça varie par catégorie, puis dans l'annexe de notre mémoire, on a déposé un sommaire de cette étude, qui est un sommaire préparé...

LE PRÉSIDENT :

255

O.K. Vous avez déposé un mémoire?

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

260

Oui.

LA COMMISSAIRE :

On ne l'a pas reçu.

265

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Vous n'avez pas reçu le mémoire?

270 **LA COMMISSAIRE :**

On ne l'a pas reçu encore.

275 **LE PRÉSIDENT :**

On n'a pas le mémoire.

280 **LA COMMISSAIRE :**

Non.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Oh! Ça, c'est problématique.

285

LE PRÉSIDENT :

Bien oui parce que c'est ça : c'est pour ça que... c'est ça, on vous écoute...

290 **LE COMMISSAIRE :**

On va le lire.

295 **LE PRÉSIDENT :**

On va lire ça.

300 **LA COMMISSAIRE :**

On vous écoute attentivement.

305 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

On a reçu une confirmation de dépôt de ce mémoire.

LE PRÉSIDENT :

310 Oui, mais ça dépend quand vous l'avez déposé parce qu'on est ici depuis mardi puis on ne l'a pas.

LA COMMISSAIRE :

315 On est ici depuis mardi.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Non, ça a été fait depuis un bout de temps.

320

LE PRÉSIDENT :

Ce n'est pas grave, ce n'est pas grave. On va l'avoir, on va l'avoir.

325 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

O.K.

330 **LA COMMISSAIRE :**

Je peux me permettre une petite question d'éclaircissement?

335 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

Oui.

LA COMMISSAIRE :

340 Les services de proximité sur rue et les grandes surfaces, est-ce qu'ils seraient sur rue aussi ou bien plutôt dans la portion souterraine?

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

345 Donc, il est prévu de mettre des grandes surfaces en souterrain parce que la situation qu'on a, c'est que le basilaire de la tour de Radio-Canada est gros et profond. Actuellement, ça descend à presque 40 pieds, donc notre vision, c'est de démolir tout le basilaire de cet immeuble, garder la tour comme phare pour le secteur, puis remplacer avec un quartier avec des rues qui reprennent la trame de rue existante dans le trou souterrain où on retrouve actuellement
350 d'anciens studios.

Dans ce vide, on va implanter certains... des plus grands commerces qui répondent à des besoins essentiels du quartier qui ne sont pas répondus actuellement comme, par exemple, une épicerie plus grosse.

355

Certains autres besoins peuvent être comblés dans ça, mais quand même, on leur donne pignon sur rue. Donc, tous ces commerces vont donc toujours avoir un accès qui arrive sur la rue pour donner un tissu sur la rue de la Gauchetière, qui est intéressante, comme une rue piétonnière.

360 **LA COMMISSAIRE :**

On parle de combien de pieds carrés, environ, de commerces souterrains?

365 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

Environ 200 000 pieds de commerces souterrains et sur rue, on aurait un autre 250 à 300 000 pieds carrés sur rue, qui représentent un mixte de toutes sortes de commerces de proximité, soit des pharmacies ou des restaurants, des... peu importe le besoin, il y a tout un mixte qui est prévu sur ce site.

370

LE PRÉSIDENT :

Puis vous transformez la tour en stationnement étagé?

375 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

La tour va être transformée en bureaux.

LE PRÉSIDENT :

380

Non, mais le stationnement pour...

LA COMMISSAIRE :

385

Pour les grandes surfaces?

LE PRÉSIDENT :

Pour 500 000 pieds carrés de superficie commerciale qui couvrent du Stade olympique... c'est

390 quand même un immense territoire, là. Les gens ne vont pas venir en métro faire les courses là.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

395 Mais, selon les études qu'on a faites, une grosse majorité des gens vont arriver à métro à cause de la proximité de la gare de train Beaudry, mais également, on met du stationnement puis le stationnement est un sous-sol, donc on met des stationnements dans les étages inférieurs, comme en bas du trou. Si on imagine un gros trou, on met des stationnements souterrains et...

LE PRÉSIDENT :

400 Le commerce de proximité, les gens vont venir à pied, mais le commerce... disons le commerce grande surface, on ne fait pas ça à pied, il faut faire ça en auto.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

405 On fait une prévision pour les stationnements souterrains.

LE PRÉSIDENT :

410 O.K.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

415 On veut surtout prioriser une expérience sur la rue de la Gauchetière, qui est piétonnisée. On appelle ça un *superblock model*, où on essaie de ne pas avoir des entrées, soit de quais de chargement ou parkings sur la rue.

On met des entrées de stationnement, des entrées de quais sur le périmètre, donc Viger, René-Lévesque.

420 On priorise des rues comme de la Visitation, comme de la Gauchetière, comme des rues à
cette voie-là. Les véhicules sont permis de passer, mais c'est vraiment avec un esprit plus piéton.
Donc, c'est un peu l'exemple de qu'est-ce qu'on voit devant la Place des Arts : ça s'appelle une rue
partagée.

425 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

LA COMMISSAIRE :

430

O.K.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

435 Comme j'ai dit, on veut aussi supporter l'idée d'un prolongement de la trame actuelle avec
la priorité sur de la Visitation et Alexandre-DeSève, et on veut créer, avec l'ancienne trame, des
passages piétonniers qui percent l'architecture des nouvelles bâtisses.

440 Donc, l'idée, c'est de créer des passages de cinq, six mètres qui sont plus piétonniers, puis
ensuite, on aura des grandes rues, comme de la Visitation et Alexandre-DeSève, qui permettent de
percer les 50 ans de cet immeuble actuel. On va l'illuminer puis ensuite aller permettre aux gens de
descendre jusqu'au fleuve.

LE PRÉSIDENT :

445

Les passages piétons de six mètres, ils sont bordés par des édifices de quelle hauteur?

450 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

Ça varie. On peut avoir des bâtisses entre trois et six étages puis ensuite, on monte à des étages plus hauts dans les surhauteurs.

455 **LE PRÉSIDENT :**

Puis sur de la Gauchetière, c'est une rue qui a quelle largeur? L'emprise de la rue, elle aurait quelle largeur?

460 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

19 mètres.

465 **LE PRÉSIDENT :**

Quand même, O.K.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

470 19 mètres, c'est une grande rue.

LE PRÉSIDENT :

C'est une grande rue, oui.

475

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Grande rue. Également pour de la Visitation, on prévoit 19 mètres, donc... Et puis, on croit que... pour la trame proposée par la Ville, on est tout à fait d'accord avec ça, puis on croit qu'en

480 redonnant l'accès au site, qui était vraiment replié sur lui-même depuis 50 ans, ça va être un beau
changement pour le quartier.

485 Pour nous, la tour de Radio-Canada est très symbolique. Ça devient un point de repère
pour tout le secteur, et on va le mettre en valeur en donnant des parcs devant la tour, entre l'église
et la tour. Un grand parc.

490 Autre chose : on veut que le Quartier des lumières soit un pôle pour attirer des entreprises.
Pour nous, un quartier complet, ce n'est pas un quartier qui a juste des tours à condos avec des
dépanneurs et un Starbucks. On vise vraiment un quartier qui est complet : on veut une grosse
partie avec des bureaux, une partie avec des résidences, des commerces, des zones pour les
écoles, des zones communautaires.

495 Donc, on vise une diversité et on veut attirer les entreprises et les emplois de l'économie du
savoir. On sait que le développement du site va permettre de créer des emplois de toutes les
catégories, soit dans les bureaux ou dans les commerces, et dans un contexte de pénurie de main-
d'œuvre, on veut collaborer rapidement avec des organismes en employabilité de Ville-Marie et du
Centre-Sud pour trouver des façons de combler ces besoins.

500 On a commencé des démarches avec des groupes pour voir si on peut créer un type de
porte privilégiée pour les locataires de notre site, des commerçants, des bureaux, et de chercher
des employés dans le quartier existant vers ces portes de groupes en employabilité.

LE PRÉSIDENT :

505 Est-ce que vous favorisez les organismes d'économie sociale, à ce moment-là, pour établir
certains types d'activités commerciales ou...?

510 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

Ce qu'on a fait, c'est qu'on a approché les groupes qui sont en employabilité puis on leur a demandé de nous proposer ce qu'ils pensent de ce qui est la meilleure piste.

515 Ils ont eu une excellente expérience avec le CHUM, où ils étaient capables de créer un programme qui a livré beaucoup de gens au CHUM. Donc, on se sert de ce programme et on va créer un mandat dans cet esprit, parce qu'on ne va pas leur dire comment, mais ils étaient ouverts, parce que ça règle des problèmes pour nous, pour nos clients qui sont des locataires, et ça règle des problèmes pour la communauté.

520 Et je crois aussi que c'est une façon de réduire les tensions sociales entre les nouveaux et les anciens si les gens peuvent trouver des emplois. Un site comme ça peut accueillir plus de 8 000 employés, donc c'est un gros créateur d'emplois, un site comme ça.

525 Donc, en somme, on a un site où il y a des discussions depuis 2007. Il y a eu beaucoup de consultations antérieures sur ce site; l'OCPM était même impliqué. Il y a déjà eu beaucoup de réflexions sur ce site et un accord de développement a été signé avec la Ville.

530 Donc évidemment, notre perspective, c'est qu'on ne veut pas de passe-droit ou des faveurs : on veut garder ce qui est déjà déterminé au niveau des grandes lignes de ce site, au niveau de sa trame de rue, au niveau de sa densité, des hauteurs existantes, parce qu'on planifie de procéder avec ce développement à partir de l'année prochaine. Donc, on commencerait dans la première partie de l'année prochaine.

535 ET en même temps, nous savons qu'on a un devoir d'être bienveillants envers le quartier et prévoyants envers la communauté au niveau de certaines choses. Donc, nous voulons travailler de manière proactive dès maintenant avec les pouvoirs publics et scolaires pour déployer des infrastructures sociales et publiques dans le secteur.

540 On croit qu'il y a une bonne place pour des équipements collectifs, il y a de la place dans
notre site pour des futurs usages communautaires, pour une école, et on est prêt à embarquer avec
les autorités. On a déjà eu des discussions avec la CSDM pour voir s'il y a un intérêt d'implanter
une école et on réserve ces espaces.

545 **LE PRÉSIDENT :**

Mais, ce n'est pas dans l'entente de développement, toutefois.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

550

Non, ce n'est pas dans l'entente de développement. Notre entente, c'est avec la Ville, et il
y a une complexité parce que la Ville et la CSDM ne sont pas toujours unies dans leurs approches.
Notre accord de développement est avec la Ville puis on a fait des approches avec la CSDM pour
réserver une école et discuter avec elle sur comment intégrer une école dans ce site.

555

Donc, je suis désolé que vous n'avez pas reçu notre mémoire et on va s'assurer que vous
allez le recevoir. C'est peut-être difficile de poser d'autres questions.

LE PRÉSIDENT :

560

Non, on a toutes les questions, on a toutes les questions.

LA COMMISSAIRE :

565

On en a.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

O.K.

570 **LE PRÉSIDENT :**

La première question, c'est que vous avez une entente de développement.

575 **M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

580 Cette entente de développement, généralement, est associée à un projet.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Oui.

585

LE PRÉSIDENT :

Et vous ne nous l'avez pas montré, le projet. C'est-à-dire que vous nous avez parlé des attributs du projet, mais dans votre mémoire, est-ce qu'on voit le projet?

590

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Non parce qu'en fait, notre accord de développement ne porte pas... ce n'est pas un accord basé sur les éléments physiques au niveau du bâtiment : il a été fait sur un site globalement.

595

Donc, dans l'accord, on a indiqué le placement des rues, par exemple, que nous allons reconstruire la rue de la Gauchetière et nous allons reconstruire la rue Beaudry, mais la Ville a souhaité qu'au lieu de Beaudry, il y ait une préférence pour la rue de la Visitation comme rue

600 passante, donc on propose à la Ville de modifier l'accord de développement pour faire en sorte que de la Visitation devienne la rue principale nord-sud dans notre partie du site.

605 Ensuite, l'accord parle des logements sociaux et logements abordables. Donc, on a un accord avec la Ville pour le chiffre de logements sociaux et abordables à inclure dans le développement, notamment 20 % de logements sociaux et 10 % de logements abordables.

Donc, ça, ce sont les grandes lignes de notre accord de développement. Il ne parle pas des bâtisses parce qu'il y a déjà eu un règlement qui a été créé pour ce site.

LE PRÉSIDENT :

610 C'est ça. Donc, pour le reste, vous êtes de plein droit?

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

615 Oui. Tous les autres éléments étaient modifiés selon les consultations antérieures pour le site, donc il y a un C.O.S. de 9 avec certaines hauteurs de 45 mètres... 30 mètres avec une hauteur de 45 mètres qui étaient déjà mis en place, et le plan d'urbanisme a un C.O.S. de densité de 12 dans le plan d'urbanisme pour ce site.

LE PRÉSIDENT :

620 Alors, par le programme particulier d'urbanisme, vous demandez une augmentation de la hauteur?

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

625 Non.

LE PRÉSIDENT :

630

Non?

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

635

On demande que le règlement en vigueur reste en vigueur, que la densité et les hauteurs actuelles restent comme elles sont parce qu'on croit que c'était le produit d'une longue réflexion de faire une balance entre toutes les demandes des différents acteurs, et que cette densité permette aussi d'augmenter l'offre de logements dans le secteur, qui peut, par exemple, aider certaines problématiques de pénurie de logements. Une partie de ça permet une grosse offre en logement social et abordable. Donc ça vient avec.

640

LE PRÉSIDENT :

645

Et dans le logement social, vous avez parlé de 1 000 unités, c'est-à-dire que ce sont 1 000 logements sociaux et abordables?

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

650

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Donc, c'est...

655

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

C'est environ 600 logements sociaux et environ 400 logements abordables. Je dis « environ » parce qu'on fait nos calculs sur la base de pieds carrés et le nombre de logements peut

varier selon la typologie de logement.

660

LE PRÉSIDENT :

Dans le logement social, ça va être des clés en main?

665

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Oui, c'est ça qu'on propose à la Ville, le clés en main. Notre entreprise est déjà bâtisseuse de plusieurs bâtiments de logement social. Actuellement, on creuse dans l'est de la ville avec une bâtisse d'environ 200 unités, on a fait plusieurs bâtiments sociaux et on croit que c'est une façon d'avancer plus rapidement ces projets si on les réalise nous-mêmes.

670

LE PRÉSIDENT :

Puis à ce moment-là, dans les 600, c'est quoi la proportion des trois chambres à coucher pour familles?

675

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Ce n'est pas nous qui déterminons ça, ce sont les GRT avec la ville. Notre obligation, c'est de faire une surface et...

680

LE PRÉSIDENT :

Je me suis essayé.

685

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Mais vous savez, monsieur Bergeron, que ce n'est pas toujours évident, cette question de

690 logements pour familles. On a écouté l'autre jour que la majorité de ces grands logements sont pris par des étudiants.

695 Dans notre expérience commerciale, la majorité des trois chambres sont prises par des baby-boomers qui veulent une chambre pour un bureau, pas par les jeunes familles. Donc, ce n'est pas évident que les trois chambres soient toujours liées à l'usage des familles et on voit beaucoup de familles dans des deux chambres à coucher.

LE PRÉSIDENT :

700 Oui.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

705 Ce sont les services qui sont importants pour les familles, surtout qu'on écoute. Elles veulent des écoles, elles veulent des garderies, elles veulent des commerces : c'est ça qui est essentiel pour les familles.

LE COMMISSAIRE :

710 Justement, sur cette question-là, merci de votre présentation. Vous nous donnez tous les éléments qui nous permettront d'aller lire les compléments d'information dans le mémoire.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

715 D'accord.

LE COMMISSAIRE :

Comme commissaire, évidemment, mais comme papa, est-ce que, par exemple, une école

720 dans le secteur de développement que vous prévoyez devra nécessairement cohabiter avec tout ce que vous nous avez dit : les bureaux, les commerces, les voitures, les bicyclettes, le centre communautaire et loisirs?

725 Est-ce que... pensez-vous que je devrais, comme papa, être inquiet que mon enfant aille dans le secteur? Comment vous allez organiser ça, une école dans le bout?

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

730 Moi aussi, je suis papa de deux jeunes enfants, donc je suis dans ça tous les jours, mais dans une vision du 21^e siècle, où on a un retour en ville et une urbanisation marquée partout dans les pays occidentaux, il faut repenser les écoles parce que je ne crois pas que les commissions scolaires sont prêtes à payer la valeur du terrain dans le centre-ville pour avoir plein droit parce que ça, c'est un problème.

735 La valeur mobilière ne permet pas aux commissions scolaires de mettre une zone exclusive à elles, mais de cohabiter dans un village urbain, dans un quartier comme ça, c'est comme revenir dans le passé, parce que si on est capable de s'assurer que les véhicules et le parking soient souterrains, qu'on ne mette pas des aires de quais de livraison sur les rues piétonnières, si on est capable de vraiment faire une mixité de commerces, de bureaux, je crois en fait que ça crée un quartier qui est plus sécuritaire pour les jeunes.

740 Et si on imagine qu'une cour d'école pourrait être sur le toit d'un autre immeuble, un toit végétalisé transformé en cour, c'est, en fait, plus sécuritaire, peut-être, qu'une cour typique, où on a accès à tout le monde, vers les côtés. Donc, moi, je crois que ça peut bien cohabiter dans un secteur dense, et il faut repenser pour trouver des solutions pour la mettre dans un contexte dense
745 comme ça. Le concept traditionnel d'école est difficile à implanter dans les secteurs comme ça.

LE COMMISSAIRE :

750

Hier, on a reçu la Commission scolaire de Montréal, qui est venue nous présenter sa vision du développement du quartier, et elle nous a invités à rêver l'école : l'école moderne, l'école ouverte sur son milieu, et on a eu beaucoup de plaisir, justement, mais on a appris, notamment, que les enfants... de plus en plus, justement, l'école moderne s'ouvre sur le milieu.

755

Les enfants ont besoin de bouger, ont besoin d'activités, ont besoin de sortir de l'école, hein, ont besoin d'aller... Alors, où est-ce que nos enfants vont jouer dans le quartier? Est-ce qu'on prévoit des espaces verts, des...

760

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

765

Nous, on prévoit un grand parc qui va être situé... ce n'est pas indiqué exactement où sur ce plan, mais entre de la Gauchetière et René-Lévesque et entre de la Visitation et Panet, on vise de faire un grand parc. Un espace structurant, un parc comme ça. C'est dans la même vision que la Ville a déjà exprimée dans ses informations.

770

En plus, il va y avoir d'autres zones vertes associées, mais le grand geste, c'est ce parc central entre la tour et l'église puis on vise de faire nos secteurs communautaires à proximité de ce parc. Donc, notre emplacement idéal pour l'école est à proximité du parc.

775

Donc, on peut imaginer une cour extérieure sur le toit d'un bâtiment adjacent, une petite cour au rez-de-chaussée et un accès au grand parc parce qu'un parc de cette échelle, c'est comme les grands parcs qu'on voit au centre-ville : cela nous permet de faire beaucoup dans ça. Et, évidemment, en consultation avec la Ville, on va trouver l'aménagement qu'il faut pour ce parc. C'est surtout la Ville qui décide comment les parcs sont aménagés et on va travailler avec elle sur cet aménagement.

LA COMMISSAIRE :

780

Depuis trois jours que nous sommes en consultation. On a reçu beaucoup de groupes et d'associations de créatifs du quartier. Il y a énormément d'artistes, il y a énormément de lieux culturels, d'espaces culturels dans le quartier. Ça fait même partie de la définition... la Ville définit même le quartier comme pôle culturel.

785

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Hum, hum.

790

LA COMMISSAIRE :

Des gens sont venus nous dire, aussi, se questionnaient sur : vous allez évider toute la partie qui était l'équipement technique de Radio-Canada pour en faire une zone commerciale et des stationnements.

795

On nous a fait remarquer comme quoi tous ces équipements-là, qui avaient été finalement payés avec des argents publics pour la Société Radio-Canada, il y aurait peut-être des choses qui pourraient faire l'affaire des artistes du quartier, qui pourraient recycler une partie de ces équipements-là et de ces installations-là.

800

Est-ce que vous avez eu des discussions, justement, dans le comité d'accompagnement ou dans vos interventions avec les différents acteurs du quartier, pour voir s'il y avait une possibilité de voir s'il n'y aurait pas des installations techniques laissées en héritage par Radio-Canada?

805

Ça serait, en même temps, un geste de mémoire pour, finalement, toute la production qui a été faite dans ces installations-là, qui étaient des installations publiques, qui pourraient revenir à la communauté artistique du secteur? Est-ce que ça serait quelque chose que...

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

810

C'est intéressant parce que Radio-Canada a déjà fait de grands gestes pour trouver des façons de réutiliser certains éléments de leur héritage, comme les costumes, par exemple.

LA COMMISSAIRE :

815

Les costumes, oui.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

820

Ils travaillent fort sur les autres aspects. Nous... ces appareils n'appartiennent pas à nous : ils sont à Radio-Canada. Eux, ils sont supposés, à la fin de vie du projet, quand ils se déplaceront vers la nouvelle maison, de vider ces appareils spécialisés et les réutiliser soit en les donnant à des organismes communautaires ou de les réutiliser dans les autres emplacements de Radio-Canada. Tout ce qui reste après qu'ils quittent, on a le droit de l'utiliser.

825

On n'a pas fait de démarches parce qu'on assume que tous les appareils de qualité, les choses qui sont réutilisables, Radio-Canada va en disposer, et ils ont déjà fait des démarches, mais c'est un bon point à discuter. On a un comité de complément avec Radio-Canada et ça sera un point, peut-être, à aborder avec eux, à savoir s'ils ont un plan pour ces appareils.

830

On est très sensible à l'histoire de Radio-Canada. Le nom même « Quartier des lumières » semble un peu reconnaître l'histoire de production de cinéma et de la télévision sur ce site. C'est comme une façon subtile de reconnaître cette histoire et on est intéressé de voir s'il y a des façons, sur le site, de vraiment mettre en valeur l'histoire tellement importante dans le développement culturel du Québec. Quand on regarde l'histoire de Radio-Canada et les émissions qui ont été produites sur ce site, c'est tellement important dans notre culture.

835

840 Donc, on regarde des possibilités de faire des différents éléments sur ce site. C'est toujours très naissant, très préliminaire, mais on croit qu'il y a une opportunité de vraiment mettre en valeur l'histoire de production en cinéma et télévision sur le site et de faire d'autres mesures culturelles sur le site.

845 On commence à réserver l'espace; maintenant, on cherche des partenaires qui veulent travailler avec nous sur des démarches.

LE PRÉSIDENT :

850 Parce qu'en dehors des heures d'ouverture des commerces grande surface qui vont être installés à l'intérieur, c'est-à-dire que ça risque d'être un secteur assez fermé, est-ce qu'il y aura des équipements à caractère culturel qui seront... ou qui vont amener un peu de vie à l'intérieur de l'édifice ou c'est... on ferme les portes en dehors des heures et c'est fermé?

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

855 Si on a 8 000 employés dans les bureaux et 3 000 à 4 000 logements, je ne suis pas certain que ça sera tellement vide les soirs parce que ces gens-là, quand même, sont dans le quartier, mais on n'a pas trouvé un partenaire...

860 **LE PRÉSIDENT :**

Je parle à l'intérieur de la zone commerciale souterraine.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

865 Il faut quand même que la majorité de nos commerces soient sur la rue, pignon sur rue. On va mettre des grandes surfaces en bas, mais on va essayer de créer la vie en surface dans les plazas, dans les...

LE PRÉSIDENT :

870

Non, ça, ça m'inquiète moins, mais je vous parlais de la vie souterraine. Elle n'est pas reliée au métro. Je ne pense pas qu'elle sera reliée au métro, donc il n'y aura pas de circulation le soir, donc c'est fermé, il n'y a pas d'équipement culturel à l'intérieur.

875

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Non, on n'a pas trouvé un bon partenaire parce qu'on ne veut pas être en concurrence avec le Quartier des spectacles, donc on hésite à proposer un théâtre ou quelque chose comme ça parce qu'il faut trouver le bon opérateur.

880

On n'a pas... il faut qu'il y ait un théâtre qui veuille s'implanter. Si quelqu'un... demain, un théâtre nous approche avec la proposition qu'il cherche un emplacement, on est vraiment ouvert à trouver une place dans notre développement pour eux parce que ça va ajouter quelque chose, mais c'est tellement une vie spécialisée, les éléments culturels, qu'il faut vraiment avoir des contreparties qui veulent, qui cherchent un emplacement.

885

À un certain point, on a parlé avec la Maison Théâtre pour voir, mais ils ont trouvé un autre emplacement pour... Donc, on reste ouvert. Si on trouve un parti qui cherche un emplacement culturel, on a la place pour les accueillir.

890

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie infiniment. C'était une belle présentation, donc on va lire attentivement votre mémoire.

895

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

900

Si vous pouvez nous donner les études complémentaires pour le commercial de détail, ça serait très intéressant pour la commission aussi.

M. CHRISTOPHER SWEETNAM HOLMES :

905

Oui.

M. ÉRIC BARBEAU :

910

Juste un petit commentaire : si jamais, après la lecture du mémoire, que vous allez sans doute récupérer, vous souhaitez que nous revenions le 16 ou le 17, ça nous fera plaisir de revenir clarifier des points à la lecture de ça. On en a une copie ici, mais on fera le nécessaire pour...

LE COMMISSAIRE :

915

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

920

On apprécie, merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

925

La commission appelle monsieur Charles Gaudreau, s'il vous plaît.

Bonjour. Bonjour, monsieur.

M. CHARLES GAUDREAU :

930

Bonsoir, mon nom est Charles Gaudreau, je suis résident, citoyen de Ville-Marie, dans Sainte-Marie depuis 10 ans, et je remercie la commission de me permettre d'exprimer mon opinion bien personnelle ce soir.

935

J'ai pris la décision de participer et de m'intéresser à ce PPU et cette commission plus tôt cet été lorsque j'ai vu s'ériger la tour nord de Radio-Canada, comme vous pouvez voir sur ma page couverture de présentation.

940

En fait, à chaque étage qui montait, je pensais que c'était le dernier, mais non, il en est venu beaucoup. Finalement, ça s'est étiré jusqu'au mois d'août, puis j'avais souvenir qu'à l'époque, on avait entendu parler d'une dérogation, entre autres parce qu'on voulait justement augmenter la densité.

945

Il faut savoir que de l'autre côté de la rue, il y a l'édifice de Bell Média radio, en fait, un quatre étages avec un cinquième étage en retrait, donc rien d'imposant, et puis à l'époque, on disait une dérogation pour faire sept étages.

950

Bon, deux étages de plus, ce n'est pas si mal, mais quand j'ai vu la grosseur de l'édifice, puis surtout que c'était très collé – on peut le voir ici si la souris fonctionne – vraiment très collé... non, on ne le voit pas. Très collé sur René-Lévesque...

955

Donc, c'est très collé sur René-Lévesque, puis quand j'ai regardé la documentation qui avait été déposée pour le projet, je me suis rendu compte que finalement, on parlait d'un édifice, oui, de sept étages, mais de 37 mètres de haut, ce qui fait une moyenne de 5,2 mètres par étage. Donc, on s'entend que ce n'est pas un sept étages standard, là, puis on était loin du quatre, cinq étages de l'édifice d'à côté.

960 Donc ça, c'est mon premier point, vraiment, sur le côté nord, mais surtout parce c'est collé sur René-Lévesque, sur la piste cyclable, et puis moi, on parle de hauteur, de densité, ça va être un des points que je veux aborder avec vous, mais il faut comprendre l'effet de la soufflerie de 37 mètres, collé sur René-Lévesque, collé la piste cyclable.

965 Je vous le dis, par des vents moyennement venteux, là, je ne parle pas d'un gros vent du Nord, franchement, là, c'est très difficile de circuler à vélo puis ça prend un casque de vélo bien attaché.

970 Donc, comme j'avais dit le 23 mars dernier, j'avais émis une petite opinion rapidement, là, mais je disais que finalement, la tour de Radio-Canada, qui est d'un point de vue architectural quand même assez... bien, c'est du verre, je l'avais comparée à un mini CHUM.

975 Donc, on rentre à Montréal, on voit un mini CHUM avant de voir un gros CHUM qui est aussi, à mon point de vue, disproportionné dans le secteur, quoique le CHUM a l'avantage d'être... bien, peut-être un mal nécessaire parce que tout le monde conviendra que c'est essentiel, un hôpital universitaire dans une ville.

980 Donc, ce soir, j'aimerais vous parler de la hauteur, de la densité, des accès riverains – ou, en fait, accès, singulier ou pluriel, on ne sait plus trop – les pistes cyclables et quelques mots sur le patrimoine.

985 Je voudrais dire, d'emblée, que je vais répéter ce que j'avais dit aux gens de l'arrondissement : dans l'ensemble, à mon point de vue, le plan est très intéressant. Je vais surtout m'attarder sur le 10 % que je pense perfectible.

985 Alors, moi, je m'explique un peu mal qu'on ait convenu depuis 15-20 ans que le secteur du faubourg Québec, donc un quadrilatère composé de six quadrilatères entre Montcalm et Saint-Christophe, et puis Saint-Antoine et le viaduc... et le viaduc Notre-Dame, ait été vraiment un

exemple d'urbanisme bien fait dans les dernières années à Montréal et pourtant, pour les secteurs adjacents, on propose complètement l'inverse.

990 On se rappelle que dans le secteur du Faubourg Québec, on parle de trois, quatre étages avec de la mixité, oui, mais dans l'ensemble, c'était vraiment de taille humaine comme quartier.

 Et puis là, ce qu'on comprend, c'est qu'on est plutôt dans les 15 étages... en fait, 45 mètres. Je vais parler en mètres maintenant parce que c'est biaisant, les étages. 45 mètres, voire 25 pour
995 la zone de la Molson, puis j'ai été là cet après-midi; je pense qu'ils ont un peu plus d'ambition que ça, eux, également.

 Alors, moi, je trouve ça un peu inquiétant, d'autant plus que le plan, actuellement, fait des
1000 pieds et des mains pour préserver le patrimoine, entre autres, l'usine de pompage, qui elle, fait vraiment un petit deux étages, ce n'est pas un deux étages de Radio-Canada. Même chose pour la Canadian Rubber Company. Franchement, un quatre étages, dépendamment du point de vue, peut-être cinq, mais vraiment des petits étages manufacturiers du siècle passé, et puis là, je vois mal, avec tous les efforts qu'on fait, entre autres, en termes de pistes cyclables, pour contourner tout ça, de rétrécir le boulevard Ville-Marie pour mettre en évidence, donc, cet héritage-là
1005 patrimonial, pour finalement l'entourer d'édifices qui vont être très, très hauts et que, finalement, on va perdre la beauté de ces éléments-là, d'une part.

 Je dois dire aussi que je suis inquiet, j'ai une vive inquiétude face à la politique du
20-20-20. Je ne suis pas un spécialiste en urbanisme, ce n'est vraiment mon domaine. Par contre,
1010 je m'intéresse aux affaires municipales et puis, moi, ce que je comprends, c'est qu'il y a beaucoup de besoins en logements sociaux.

 Je vis dans Ville-Marie depuis dix ans. J'en conviens qu'il y a des besoins, je le vois à tous
les jours, la question n'est pas là. Je vois qu'il y a beaucoup d'organisation, aussi, pour parler de
1015 l'importance du logement social et abordable; il n'y a pas d'enjeu là.

1020 Par contre, j'ai l'impression qu'on va céder beaucoup, beaucoup de hauteur afin de répondre à ces besoins qui sont peut-être à court terme, moyen terme, quand même, mais ce qu'on va décider dans ces plans ou, en tout cas, les développements qui vont avoir lieu, ça va être pour les décennies, voire le siècle à venir et, possiblement, des erreurs irréparables.

1025 J'aimerais citer l'article du 12 mars de La Presse, en référence aux dires d'André Boisclair qui est, de ce que je comprends, porte-parole pour des promoteurs immobiliers, et je cite, en référence à la politique du 20-20-20 : « Un zonage plus permissif permettant une plus forte densité serait une forme de compensation », en référence au 20-20-20 pour les promoteurs.

Donc, j'ai très peur, surtout quand j'entends le Groupe Sélection, cet après-midi, et monsieur Richard Bergeron, évoquer la stratégie du centre-ville à appliquer dans Sainte-Marie.

1030 Personnellement, je vis dans Sainte-Marie et puis comme tout le monde que je connais dans Sainte-Marie, tout le monde s'est établi dans Sainte-Marie pour vivre dans un lieu central, un quartier central et non pas dans un centre-ville. Alors, je m'explique très, très mal qu'on veuille transformer une partie de Sainte-Marie en centre-ville.

1035 Je ferais aussi remarquer à la commission que les promoteurs ont souvent tendance à comparer leur projet aux édifices les plus hauts, puis je donnerais l'exemple du Solano Phase 7, 19 étages, de même que le projet à venir de la Gare Viger : condos, hôtel, édifices à bureaux, jusqu'à 20 étages.

1040 **LE COMMISSAIRE :**

J'ai les photos.

1045 **M. CHARLES GAUDREAU :**

Et puis, dans leur document de présentation, on se compare toujours au CHUM comme

1050 si le CHUM était devenu, dans le secteur, le nouvel étalon de mesure quand, pourtant, 99 % du quartier est composé de duplex et de triplex. Peut-être des quatre étages, mais enfin, avec peu d'aires communes, bien souvent des entrées indépendantes, les escaliers qui ont fait la beauté de notre patrimoine à Montréal.

1055 Alors, en résumé, sur la question de la densité et de la hauteur, à mon point de vue, s'il faut avoir de la hauteur, j'aurais tendance à proposer qu'on concentre les hauteurs vraiment dans les sections ouest, où il y a déjà beaucoup de hauteur où, à mon point de vue, des erreurs ont déjà été commises, puis s'assurer que le *skyline* de Montréal ou du secteur... je pense que c'est un élément important, le *skyline* parce qu'on reconnaît l'identité d'une municipalité, d'une ville, d'un centre-ville vraiment par son *skyline*, et avec la proximité du pont, il faudrait s'assurer d'avoir un *skyline*, surtout d'un point de vue de l'île Sainte-Hélène, en fonction du rapport qui vient de sortir concernant l'avenir du parc Jean-Drapeau, puis avec un désir d'avoir une vue de
1060 par le stationnement de La Ronde, là, d'avoir un *skyline* qui est vraiment diminuant, là, avec un point focal, je dirais, peut-être, l'usine de pompage.

1065 Donc, partir, oui, d'un 20 étages du Solano, mais d'aller vraiment en descendant, ce qui assurerait vraiment de rendre les pourtours du pont très dégagés.

Moi, ce que j'aime de mon quartier, c'est d'avoir... puis depuis qu'il est éclairé, c'est encore mieux, c'est de pouvoir lever la tête puis de voir le pont. Je m'imagine mal comment je pourrais me promener en vélo sur René-Lévesque au coin de Papineau et de pouvoir voir le pont si j'ai des édifices de 45 étages à trois pieds du trottoir. Alors, ça serait, dans l'ensemble,
1070 ma recommandation bien personnelle sur la notion de hauteur.

LE PRÉSIDENT :

1075 45 mètres, pas 45 étages.

M. CHARLES GAUDREAU :

45 mètres, oui, oui, effectivement.

1080

LE PRÉSIDENT :

J'ai eu peur tout à coup.

1085

M. CHARLES GAUDREAU :

Alors, les accès riverains, les accès aux berges... là, j'ai mis... il est encore au pluriel, là, mais ça semble être plus au singulier. Je dois dire que je suis très, très déçu, franchement, de l'intervention de l'administration portuaire ce mardi.

1090

Je pense que – puis ça, c'est plus mon domaine d'expertise – je pense qu'on juge la qualité d'un bon citoyen corporatif vraiment par ses actions, non pas par ses comités, ses rapports annuels et ses rapports communautaires. J'ai tout épluché ça dans les deux derniers jours et franchement, ce n'est rien de bien, bien rassurant, et ce que j'en comprends, des dires de monsieur Bergeron cet après-midi, Richard Bergeron, qui nous a fait grâce de sa mémoire, qui nous a finalement expliqué que c'est la même stratégie qu'ils emploient depuis 30 ans.

1095

Je pense qu'il est temps qu'on dise, en tant que citoyen, que c'est rendu inadmissible, d'autant plus que ça vient de la part d'une société d'État.

1100

De plus, depuis le temps qu'on parle d'accès aux berges, vous nous direz qu'on en parle surtout en période électorale, c'est vrai, mais je pense qu'il y a quand même un consensus tant au niveau provincial que municipal et même au fédéral. Je pense entre autres à l'intervention de monsieur Garneau il y a peut-être deux ans, au début de leur mandat et aux dernières élections.

1105

1110 Monsieur Justin Trudeau, le premier ministre, donc, avait dit qu'il était en faveur d'évaluer la possibilité de, et la réponse, à mon point de vue, à votre question, Monsieur le président, aux gens de l'association... l'APM, comme quoi qu'ils n'ont jamais entendu parler de ce désir-là, de cette volonté fédérale, me met vraiment perplexe.

1115 Si des gens aux affaires publiques du Port de Montréal disent qu'ils ne l'ont pas entendu puis que moi, comme simple citoyen, je l'ai entendu à quelques reprises, je trouve ça vraiment très étonnant.

1120 Je rappellerais aussi à l'APM que leur croissance – j'ai épluché leur rapport d'opération – une croissance est vraie de 40 % du tonnage transbordé au port de Montréal en dix ans. Par contre, ils utilisent toujours le terme « Il y a 2 500 camions qui se rendent au port de Montréal à chaque jour ». Je trouve ça très étrange parce qu'ils martèlent souvent ça, c'est comme un *keyline* à leur plan de communication, ce qui m'étonne parce que c'est le même chiffre depuis 10 ans. Pourtant, leur tonnage a augmenté de 40 %.

1125 Alors, moi, je vis avec les conséquences, dans Ville-Marie, du camionnage intensif, puis aussi du fait que l'administration sévit très, très peu face à... toute la réglementation est là, l'affichage est bien fait, mais honnêtement, j'en vois continuellement.

1130 Sur des rues, on peut en voir – je pense à Ontario – on peut voir des camions qui sont supposés, en principe, faire des livraisons, mais on voit un camion à toutes les minutes, et puis on ne voit jamais d'interventions policières à ce sujet-là. Alors ça, c'est une question que je pourrais adresser éventuellement au conseil municipal.

1135 Moi, je dois dire qu'en tant que résident de Ville-Marie, je suis bien prêt à participer à leur comité de bon voisinage, mais je mets en doute, vraiment, la notion qu'il n'y a pas eu d'augmentation du camionnage dans les 10 dernières années.

Aussi, d'autres points que je mets en doute face à leur intervention, à leur mémoire, c'est vraiment le fait que l'entièreté des 26 kilomètres que forme le port de Montréal et ses berges soit utilisée à pleine capacité.

1140 Comme je vous dis, je m'intéresse beaucoup au sujet. Je suis quelqu'un de très visuel et moi, ce que je vois, en fait, ce sont des berges inoccupées. Je vais à La Ronde depuis longtemps avec des passes saison, je fais le Goliath, je suis à même de tout voir ça, je prends l'inventaire régulièrement du nombre de bateaux que je vois sur les berges et j'aimerais qu'on regarde quelques acétates.

1145 Le premier acétate, les 760 mètres qui partent à partir du nouveau projet Sax et qui se rendent jusqu'au pont Jacques-Cartier. En fait, tout ce qu'on voit... je ne parlerai pas des trains aujourd'hui, ça sera un autre débat, j'aurais besoin de plus de temps, je vais juste me concentrer sur les berges. Mais ce qu'on voit, c'est du bitume, du vieux bitume, des îlots de chaleur.

1150 En aucun temps, on ne voit de l'activité. Très rarement, on pourrait voir une barge qui n'est même pas motorisée à cet endroit-là du courant Sainte-Marie – on disait qu'il y avait trop de courant pour faire un bain portuaire – il n'y a pas d'activités de transbordement qui s'opèrent là, c'est certain. Eux, d'ailleurs, ils font du tonnage, du vrac liquide et du vrac solide.

1155 Alors là, il y a quelques mètres de berges, mais il n'y a personne qui va me faire accroire qu'il y a de l'activité, que c'est utilisé à pleine capacité, ce secteur-là, d'une part.

1160 D'autre part, c'est vraiment un îlot de chaleur. Donc, comme je vous dis, aucune infrastructure, aucune grue, rien.

Si on regarde sur le kilomètre qui suit, donc à partir du pont Jacques-Cartier jusqu'à environ à la hauteur du Havre, Bercy, encore là, niet, rien. À l'occasion, on va voir un bateau qui est amarré, un bateau de type garde côtière.

1165

Ce n'est aucunement un bateau de transbordement ou rien, c'est plutôt un bateau d'opérations régulières, de ce que je comprends, de la voie maritime, je ne suis pas un expert, mais c'est ce ça me donne comme impression. Peut-être un brise-glace, là, je ne m'y connais pas comme je vous dis, mais clairement, il n'y a pas une activité économique qui a lieu.

1170

Je rappellerais aussi, à part peut-être l'utilisation de ce secteur-là que j'ai encadré, qui est finalement une cour à scrap, un dépôt de pneus, de ferraille, qui est à la hauteur du Pied-de-Courant, et ça, c'est l'endroit où des milliers de gens se rendent, dont moi, à chaque année, pour aller voir les feux d'artifice.

1175

J'entends de chez moi le feu qui dit « ça commence dans 30 minutes... dans 15 minutes », je saute sur mon vélo, je vais terminer ma soirée, aller voir les feux d'artifice une demi-heure, et c'est vrai : tout ce qu'on voit, c'est beaucoup d'activités de trains.

1180

Dans leur rapport de bon voisinage, ils disent qu'ils tentent de ne pas faire de bruit à quelques heures des feux d'artifice. On s'entend que c'est huit fois par année. Je ne vois pas d'efforts qui sont faits à ce niveau-là, puis on voit une cour à scrap... Ils se drapent de fierté d'offrir un tout petit chèque, j'imagine, on ne dit pas le montant, au Pied-du-Courant, au... pour financer les activités du Village Éphémère.

1185

En tout cas, moi, je suis très, très, très perplexe. Encore une fois, je vous le rappelle, on ne voit aucune grue, aucune infrastructure de transbordement. Il peut arriver, je vous dirais, à la hauteur de la cour de triage, où on va avoir des bateaux de croisière en haute saison. J'imagine que c'est parce que le quai, le grand quai est complet ou le bateau est trop gros, ce sont vraiment des très gros bateaux de croisière.

1190

Dans leur rapport annuel, on fait mention que le tourisme de croisière est quand même une activité économique importante pour Montréal et une belle vitrine, là, franchement, surtout dans la période du changement des couleurs. On va stationner, à l'endroit où j'ai arrêté la flèche,

1195 des immenses bateaux de croisière, puis ce qu'on leur offre comme lieu d'accueil, c'est tout cet environnement-là, qui est complètement affreux.

1200 Moi, j'aimerais rappeler aux autorités portuaires d'avoir un peu plus d'ouverture d'esprit, trouver des solutions et embellir, ne serait-ce que verdir les lieux parce que je rappelle qu'il y a beaucoup de camions, c'est la pire qualité de l'air à Montréal dans le secteur, le secteur... c'est-à-dire tout ce qui est d'Iberville, Frontenac, Notre-Dame. Sur les cartes, c'est rouge, rouge, rouge foncé avec le pont Jacques-Cartier, évidemment. On s'entend que c'est le royaume de l'*exhaust*.

1205 Là, il y a toute une opportunité pour vraiment verdir, de pouvoir bien accueillir nos touristes à Montréal, et puis je pense qu'il y aurait beaucoup d'opportunités d'avoir des solutions gagnant-gagnant.

1210 Je vais finir rapidement avec la dernière *slide* pour vous dire que la première infrastructure qu'on retrouve sur le port de Montréal à partir du projet Sax, donc de la Molson, se trouve à 2,3 kilomètres, finalement à la hauteur de la rue Préfontaine, et puis c'est un hangar. Comme quoi que l'ensemble des 26 kilomètres de berges que forment le port de Montréal sont utilisés à pleine capacité.

1215 Moi, j'ai des très, très gros doutes, puis je pense qu'au final, c'est monsieur Richard Bergeron qui avait raison cet après-midi en disant qu'ils ont la même stratégie de président à président, c'est-à-dire de tout simplement tuer dans l'œuf toute idée ou initiative afin de, finalement, favoriser l'inertie à perpétuité. Je trouve ça bien malheureux.

1220 Je vais m'arrêter ici sur le Port de Montréal, mais toujours, pour les accès aux berges, quand même, je ne veux pas non plus lancer la pierre à l'arrondissement. Je comprends qu'ils font affaire avec des gens qui sont peu coopératifs, puis ce n'est pas nouveau d'aujourd'hui.

Je dois quand même dire que l'idée de la passerelle qui serait située à un... très collée sur le futur projet Sax me semble un peu décevante et la nouvelle, comme on l'appelle, promenade

1225 devant le Sax et le 1 000, de la Commune, est très peu ambitieuse. Finalement, on parle d'une promenade de 200 mètres. À mon point de vue, 200 mètres, c'est deux, trois minutes de marche.

Je ne pense pas qu'on peut appeler ça une promenade, mais enfin. Je veux dire, je ne veux pas cracher dans la soupe : s'il y a juste ça qui va se réaliser, je vais y aller, là, mais enfin, je
1230 trouve ça quand même assez décevant, depuis le temps qu'on en parle, d'ailleurs... enfin.

Je ne peux pas croire qu'on ne peut pas trouver d'autres solutions. Alors ça, c'était pour mes opinions très personnelles sur les accès aux berges.

1235 Maintenant, d'un côté plus positif, on peut adresser le sujet des pistes cyclables. On en a parlé un peu, mais jamais vraiment en profondeur quand même durant les rencontres que nous avons eues.

Je dirais qu'il y a une très bonne nouvelle, soit l'axe, les ajouts d'axes nord-sud, entre autres sur Amherst et sur Alexandre-DeSève. Par contre, ça me donne l'impression, pour être un cycliste, d'avoir déjà habité le Plateau aussi, mais maintenant, depuis 10 ans, habité dans Ville-Marie, ce
1240 sont des axes qui vont surtout aider à la circulation des gens des arrondissements du nord, entre autres en communiquant avec le parc Lafontaine, donc la piste cyclable est très occupée sur Rachel, Brébeuf, et caetera.

1245 Donc... puis écoutez, c'est une bonne chose que les gens du Plateau aillent travailler au centre-ville à vélo, l'idée n'est pas là, mais pour nous, résidents de Ville-Marie, ce qu'on a beaucoup, ce sont des rues nord-sud. On en a une panoplie, tout plein de petites rues, puis moi, en tant que cycliste, j'utilise souvent une petite rue, Panet, pour monter vers le nord.

1250 Je n'ai pas d'enjeu à ce niveau-là, même si ce n'est pas une piste cyclable qui est balisée en tant que telle, mais de la façon que la ville est construite, puis le secteur, ce qui nous manque, ce sont des axes est-ouest, et puis la nouvelle approche... en fait, les nouveaux ajouts, parce qu'on remarque que les lignes pointillées, c'est le réseau existant, les lignes continues, c'est ce

1255 qu'on désire ajouter, donc ce qui est projeté, et puis les seuls axes projetés additionnels sont au
niveau de de la Commune, ce n'est pas si mal, mais rapidement, il va falloir tourner sur
Alexandre-DeSève pour aller reprendre le merveilleux coin très venteux de Radio-Canada pour
finalement passer l'autre côté du pont vers l'est et retourner sur la piste cyclable Notre-Dame.
Ça me semble être... en tout cas, le chemin le plus long.

1260

LE PRÉSIDENT :

Non, mais on a posé la question à l'arrondissement. C'est que le réseau cyclable avait
été tracé sur le plan qui précédait le réaménagement de Ville-Marie.

1265

M. CHARLES GAUDREAU :

En fait, ce que monsieur Collin... c'est moi qui avais posé la question...

1270

LE PRÉSIDENT :

Et monsieur Collin, ce qu'il nous a dit, c'est que dans la présentation prochaine...

LE COMMISSAIRE :

1275

... du Réseau express.

LE PRÉSIDENT :

1280

... l'axe qui va suivre... disons, qui vient de l'est par Notre-Dame, va effectivement venir se
raccorder directement à la passerelle du Vieux-Montréal sans être obligé de faire le grand détour
que...

1285 **M. CHARLES GAUDREAU :**

Je vais attendre de le voir quand même, j'ai lancé l'idée. Présentement, c'est une lacune à mon point de vue. Je comprends que...

1290 **LE PRÉSIDENT :**

Non, mais ils nous ont dit que c'était...

1295 **M. CHARLES GAUDREAU :**

Il y a la Rubber Company qui, en tout cas, à moins qu'ils fassent une dalle...

LE PRÉSIDENT :

1300 Non, ça ne passera pas à l'arrière, ça va passer en avant, c'est ce que monsieur Collin nous a dit...

M. CHARLES GAUDREAU :

1305 ... qu'ils utilisent le terrain du U-Haul à ce point-là parce que si... comme les deux voies, les six voies, maintenant, du boulevard Ville-Marie, rétrécissent, passent entre les deux pylônes, donc devant l'usine – euh, la station de pompage – c'est vrai que c'est très, très étroit.

LE PRÉSIDENT :

1310 Monsieur Collin nous a promis que ça va être raccordé.

1315 **M. CHARLES GAUDREAU :**

Je sais que ce n'était pas pour mal faire comme... j'ai bonne confiance qu'il avait compris mon intervention, il faudrait juste quand même le remettre par écrit, histoire qu'il s'en rappelle.

1320 **LE PRÉSIDENT :**

Ah, c'est vrai, c'est vous qui aviez posé cette question. Je voulais m'assurer que vous vous rappeliez qu'on s'en rappelle.

1325 **LA COMMISSAIRE :**

Il vous a répondu.

1330 **M. CHARLES GAUDREAU :**

Non non, mais moi, je veux être là pour faire le suivi, ça me prend juste... je veux que ce soit écrit à quelque part.

1335 **LE PRÉSIDENT :**

Parce qu'on ne sera pas là, c'est sûr.

1340 **M. CHARLES GAUDREAU :**

Alors, tout ça pour dire qu'on ne peut pas... on peut remédier à la situation. Sinon, le seul ajout, vraiment, c'est au niveau Logan puis au niveau Logan, je peux bien y croire, mais ça va demander le parc des Faubourgs, et puis... enfin, j'ai début quarantaine, je ne sais pas si je vais le voir, si on se fie aux années passées. Donc, voilà.

1345 Peut-être un petit mot aussi pour vous rappeler... moi, d'un point de vue patrimoine, je l'ai
mentionné, je n'ai aucun attachement à cet édifice-là. C'est vrai que sur Notre-Dame, il y a une
très... il y a de très beaux édifices, mais en termes de patrimoine, milieu des années 50, sachant
qu'aussi, la portion du haut a été faite, là, a été rajoutée au milieu des années 60, avant l'Expo, afin
d'offrir une place, une face publicitaire, je trouve ça, franchement, peu d'intérêt, et, surtout, vous
1350 connaissez mon aversion des hauteurs. Je le répète : je trouve ça vraiment très, très haut, et je
n'aurais aucune tristesse de voir disparaître l'édifice quand même.

 Puis, je pense que le Groupe Sélection a mentionné, ou ce que j'ai cru comprendre entre
les lignes cet après-midi, c'est qu'eux voudraient réutiliser, relocaliser les enseignes, qui elles, ont
1355 un petit... un patrimoine rétro intéressant.

 Mais sinon, moi, l'idée que j'ai entendue durant les activités de cocréation et que je trouve
vraiment intéressante, c'est l'idée de réutiliser toute cette brique rouge là puis de la réintégrer dans
les développements qui vont avoir lieu sur le site. Est-ce ça peut être des trottoirs ou juste les
1360 réutiliser? Je pense qu'on est à une ère de réutilisation.

 Clairement, on voit qu'il y a beaucoup, beaucoup de brique rouge, puis je trouve que c'est
un beau... c'est un bel... en tout cas, ça représente bien le temps passé sur le site. Alors, si... pas
d'un point de vue architectural, mais juste de réutiliser cette brique pour les constructions à venir, je
1365 trouve que ça serait un beau... déjà un bel apport au patrimoine.

LE PRÉSIDENT :

 C'est une magnifique photo. Est-ce que vous nous donnez votre PowerPoint, vous nous
1370 allez nous donner ça?

M. CHARLES GAUDREAU :

 Oui, j'ai ça sur l'ordinateur, c'est un Google Earth

1375 **LE PRÉSIDENT :**

Parce qu'on ne le voit pas souvent de ce côté-là, de cet angle-là.

1380 **LA COMMISSAIRE :**

On ne le voit pas souvent de ce côté-là, oui.

M. CHARLES GAUDREAU :

1385 Bien, avec le rapport qui est sorti, justement, sur le parc Jean-Drapeau, je pense que c'est aussi le sens de mon message : quand je parle de *skyline*, c'est conserver... que le stationnement de La Ronde ne sera peut-être pas toujours un stationnement de La Ronde, puis qu'un jour, peut-être qu'on va aimer pouvoir voir, dans son entièreté, le pont, et puis de mettre en valeur la Canadian Rubber, surtout.

1390

Donc, s'il y a hauteur, au pire, allons-y vers l'ouest, vers le centre-ville, et gardons Ville-Marie à taille humaine, aux trois étages, avec des beaux escaliers.

1395

LE PRÉSIDENT :

Alors, sur ces bonnes paroles, nous vous remercions beaucoup.

M. CHARLES GAUDREAU :

1400

Merci.

LA COMMISSAIRE :

Merci.

1405 **LE COMMISSAIRE :**

Merci.

1410 **LE PRÉSIDENT :**

La commission appelle monsieur Philippe Bouchard.

Bonsoir, monsieur.

1415 **M. PHILIPPE BOUCHARD :**

Bonsoir, mon nom est Philippe Bouchard, je suis citoyen du quartier, j'habite le quartier depuis 1999. J'habite et je travaille dans le quartier, je suis éducateur à la petite enfance au CPE du Carrefour.

1420

Donc, j'expérimente le quartier en tant que travailleur avec les enfants, aussi comme père de famille. J'ai deux enfants et j'ai élevé mes enfants dans le quartier.

1425

Je me suis impliqué beaucoup aussi pour créer des ruelles vertes, aussi au niveau de l'accès au fleuve avec Les AmiEs du Courant Sainte-Marie, mais je m'adresse ce soir en tant que citoyen pour parler de mon point de vue sur le quartier et sur des points qui sont importants pour moi de communiquer.

1430

Donc, j'ai une vidéo parce que les images... je considère que les images sont souvent plus évocatrices que des paroles et des écrits. Donc, je vais commenter les images vidéo qui vont défiler à l'écran; ça va être des images sans son. Donc, on peut partir la vidéo.

Alors, la consultation qu'il y a eu par rapport à la tête de pont, au Lion d'Or, il y a deux ans, m'a fait prendre conscience que nous vivons dans un quartier où les infrastructures sont vraiment

1435 d'aménagements autoroutiers.

1440 Nous sommes sur la rue Papineau ici, à la hauteur de Rachel, maintenant Sherbrooke. Donc, c'est autoroutier à partir de Rachel jusqu'au pont Jacques-Cartier. On peut voir ici – ça, c'est à l'heure de pointe, le matin – comment le trafic est intense et... sur toute la distance ici, devant l'école Garneau.

1445 Donc, les aménagements qui étaient suggérés par rapport à la consultation publique, c'était de faire les aménagements encore autoroutiers, en hauteur, avec des souterrains en dessous. Et ce que nous avons pris conscience, en tant que citoyens, après cette consultation-là, c'est que ce ne sont pas des infrastructures pour sécuriser les piétons, les séparer de la circulation. C'est de faire en sorte que ce ne soient plus des installations autoroutières.

1450 Là, maintenant, sur la rue de Lorimier, où se trouvent sept feux de circulation qui permettent aux voitures d'accélérer comme si c'était le Stampede de Calgary qui venait d'ouvrir les frontières. Et en sortant, les voitures longent un terrain de soccer, qui est un joyau du quartier, et mettent en danger tous les piétons et les gens qui traversent entre le terrain de soccer et le parc des Royaux. C'est vraiment une circulation de transit qui se déverse dans le quartier à tous les matins de façon assez intense.

1455 Ça, ici, c'est en haut de la rue Sherbrooke. Ce sont quatre voies qui permettent aux voitures de se rendre jusqu'à la rue Rachel et là, maintenant, on arrive en ville. On arrive en ville à Rachel. Donc, on n'a pas un pont urbain, on n'a pas des infrastructures urbaines avant la rue Rachel, sauf au côté sud, quand on descend du pont.

1460 Là, ah : là, on est en ville, étrangement. Donc, on est dans les deux sens et on voit que c'est beaucoup moins intense, ça stagne, mais c'est quand même assez difficile pour les cyclistes et pour les piétons de circuler dans ce secteur-là parce qu'il y a quand même la rue Maisonneuve, la rue René-Lévesque, on a des panneaux publicitaires qui ne s'adressent pas

1465 aux piétons, qui s'adressent définitivement... ils sont... ils pullulent dans le quartier dans ce secteur-là. Ça rend vraiment l'impression que c'est fait... que tout est fait pour la voiture.

1470 On a quand même, ici, au coin de la rue Notre-Dame et de la sortie de l'autoroute Ville-Marie, on voit que les voitures circulent très rapidement. Le temps de passage pour traverser, c'est 18 secondes; on n'a jamais le temps de traverser tout d'un coup. J'ai d'ailleurs failli me faire frapper par une voiture qui allait tourner sur la flèche verte, en passant devant deux voies, à ce moment-là, en tournant cette vidéo.

1475 Alors, pour vous dire comment c'est le même contexte quand on arrive devant la rue d'Iberville, les voitures... 60 kilomètres/heure. Les voitures roulent à 70, 80, 90.

1480 Donc, ce que les citoyens veulent dans le quartier, c'est vraiment de remettre les rues dans les deux sens, que ce soit sur d'Iberville, Frontenac, de Lorimier, Papineau.

1485 Le seul aménagement qui est fait pour les piétons, dans le secteur, c'est le passage qui a été rallongé jusqu'à 28 secondes pour traverser pour aller au Village au Pied-du-Courant, qui ne s'appelle plus le Village Éphémère depuis 2015, en passant. On a fait aussi une clôture pour sécuriser les piétons... pas juste les piétons, mais les utilisateurs du parc, qui s'appelle maintenant le parc au Pied-du-Courant.

1485 Ici, c'est la chute à neige, qui a été filmée il y a deux, trois jours. Donc c'est la fin du printemps, il n'y a pas encore le Village au Pied-du-Courant qui a été installé et on voit les chutes à neige, où la neige est poussée l'hiver pour la traiter de façon écologique.

1490 La problématique, c'est si on voulait créer vraiment une promenade fluviale le long des voies de chemin de fer pour pouvoir voir bien le fleuve et ne pas être sur... l'autre bord de la rue Notre-Dame, on a plein d'obstacles, comme ces grillages-là, qui sont dans le parc, sans raison, devant l'édicule qui donne accès aux égouts.

1495 Ici, on voit qu'il y a eu quand même des aménagements intéressants parce qu'on est resté positif, on a travaillé fort pour faire en sorte que le parc soit mieux aménagé : des nouveaux bancs, une fontaine d'eau, des bacs pour l'agriculture urbaine. Ce sont vraiment les efforts citoyens et de groupes qui ont fait que ces aménagements-là ont été faits. Il y a quelqu'un qui a enlevé la grille pour nous donner accès à la Friche du côté est du parc.

1500 L'idée, ça serait de faire un grand parc qui réunirait le fondoir à neige, ou la chute à neige, le parc qui s'appelle maintenant le parc au Pied-du-Courant, et la Friche, à l'est. Pour l'instant, ce n'est pas fait, mais on a quand même réussi, avec un groupe qui s'appelle les Fricheuses, à installer des bancs, à mettre du paillis pour pouvoir créer un espace, un endroit fantastique pour aller voir le coucher du soleil.

1505 On est maintenant à côté du parc des Faubourgs, qui est un parc fantastique. C'est un des joyaux du quartier, vraiment. C'est le poumon du quartier, c'est l'endroit, le seul endroit vraiment vert qui existe, sauf que les aménagements au niveau du cyclisme, au niveau des piétons autour ne sont pas très satisfaisants.

1510 Je voulais vous dire que mon plaidoyer est vraiment pour un quartier vert et un quartier qui est bleu. Donc, on voit ici, en 2012, une chute de 80 millimètres de pluie en 20 minutes qui a eu lieu dans le quartier. Ça, c'est sur la rue où j'habite, Parthenais, c'était un torrent qui s'est déversé.

1515 Donc, ça va être important d'aménager, dans le nouveau quartier, faire des aménagements qui puissent avoir des... ce qu'on appelle des *water squares* pour absorber cette eau-là et pour éviter que le sud du quartier devienne complètement inondé quand il y a des épisodes qui seront de plus en plus fréquents de...

1520 Ça, ce sont des documents que j'ai réussi à avoir dans une présentation qu'il y a eu à la Ville en 2017 sur le traitement des eaux de surface.

1525

Donc, ça va être très important de planter aussi des arbres qui vont pouvoir traiter cette eau-là. Il y a vraiment... des projets qui ont été faits par une compagnie ontarienne pour faire utiliser l'eau des ruissellements pour abreuver les arbres puis verdifier le quartier le plus possible, créer des forêts, créer des parcs pour permettre... On a encore des vieilles habitudes de mettre du béton pour traiter les eaux de ruissellement, alors que ça devrait être le contraire, de mettre plus des...

1530

Donc, on voit ici un exemple de la compagnie GreenBlue, qui fait des systèmes qui approvisionnent en eau les arbres. Les arbres... la durée de vie des arbres est à peu près de 10 ans en général pour 50 % de ce qui est planté.

1535

On voit le mont Royal ici. Ça, c'est la vue des îlots de chaleur du quartier. Il y a le parc des Faubourgs en vert puis il y a la petite forêt qui se trouve dans l'échangeur.

1540

Donc, moi, ce que je propose, vraiment, c'est d'inverser la courbe puis de récupérer toutes les berges avec les quais à partir de... pour en faire une promenade, une forêt fluviale, une promenade avec un ruisseau artificiel comme à Séoul. Ils ont fait une rivière que j'ai visitée personnellement, c'est vraiment fantastique. Mais planter que des arbres parce qu'on l'a expérimenté, nous, en tant que citoyens avec le Village au Pied-du-Courant.

1545

Ici, ça, ça va être le parc le long du pont Jacques-Cartier, qui serait le lien nord-sud vert pour aller rejoindre, justement, la promenade au Pied-du-Courant, qui rejoindrait jusqu'au quai de l'Horloge. Ça ferait un parc de deux kilomètres, qui ferait à peu près quatre kilomètres jusqu'à l'autoroute Bonaventure avec le Vieux-Port.

1550

Donc, on voit ici... ça, c'était une proposition qui n'incorporait pas l'acquisition des voies de chemin de fer, tout ça, mais c'est plus une promenade qui...

Et ça, c'est la carte de Montréal à l'époque. La colonie, le début de la colonie, avec les rivières qui visitaient les forêts. Moi, je pense qu'il faut refaire les forêts, refaire les rivières à

Montréal pour pouvoir faire en sorte que ça devienne le plus vivant possible. Créer des bâtiments en hauteur, je pense que ça ne va pas nécessairement être la meilleure solution.

1555 Bien, pour finir dans une note positive, le Village Éphémère, en 2014, qui est venu s'installer, c'était un rêve de citoyens d'occuper cet espace-là, qui était un désert. Donc, on a créé une plage. C'était un Village Éphémère la première année, mais après ça, c'est devenu le Village au Pied-du-Courant.

1560 Donc... mais, c'est quand même quelque chose de périlleux à chaque année parce qu'après la première année, il y avait des créations architecturales, il y avait toutes sortes de choses qui avaient été vraiment... qui avaient stimulé l'imagination des personnes et des citoyens.

1565 On s'est retrouvé au mois de mai avec, sur le site, une pile de pavé qui venait de la rue Saint-Paul, qui avait été entreposée là, qu'on a été obligé de convaincre la Ville de déménager rapidement pour pouvoir permettre de réinstaller un nouveau Village. Donc, c'est toujours un combat.

1570 Cette année-là, le Village était vraiment fantastique. L'emblème du Village, c'était le bateau, qui était une espèce de sculpture, qui était en même temps un endroit pour mettre des hamacs. Ils avaient rallongé la plage, la plage était encore plus grande. Donc, c'était le fameux bateau.

1575 À chaque année, il y a vraiment des installations. Il y avait des cabines de plage pour créer de l'ombre parce que c'est vraiment une problématique, le fait qu'il n'y ait pas d'arbres. Ça, c'était le belvédère qui était comme une réplique du pont Jacques-Cartier.

1580 Quand il y avait eu les... il y avait eu comme un sommet sur les arts dans le secteur des Faubourgs, j'avais dit que c'était important d'utiliser les feux d'artifice comme étant un attracteur.

Donc, ça, c'est le logo du Village au Pied-du-Courant; il y avait la station Craig. On rêve toujours de l'intégrer dans la promenade.

1585 Ça, c'était en 2016, c'était le nouveau Village avec des nouvelles installations. À chaque année, c'est vraiment... c'est comme... c'est comme si c'était Noël pour les enfants puis les adultes d'aller découvrir le Village et il s'améliore à chaque année, d'année en année. Il y a vraiment... le nombre de visiteurs accroît à chaque année, puis ça fait du bien parce que ça fait du beau dans le quartier. On en a besoin.

1590 On a un quartier qui a été négligé pendant des années. À part le parc des Faubourgs puis l'aménagement de la rue Ontario, on est vraiment les parents pauvres de Montréal. Je pense qu'on peut faire un nouveau quartier et l'appeler le nouveau Montréal plutôt que de se dire n'importe quelle autre appellation, ou le nouveau faubourg Montréal.

1595 Moi, je pense qu'on peut faire de quoi de vraiment, vraiment... de rêver notre ville plutôt que de juste faire des petits aménagements à la petite semaine.

1600 Ça, c'était en 2017, donc c'est juste pour montrer comment ça peut devenir vivant et agréable quand on aménage l'espace puis que...

1605 On a eu l'illumination du pont Jacques-Cartier. Ça, c'était le soir de l'illumination, le 17 mai 2017. C'était comme... pour nous, qui rêvions d'avoir le pont illuminé, c'était « wow! », puis à chaque soir, on en profite dans le quartier.

1610 Donc, c'est un exemple que tout est possible à Montréal, l'illumination du pont Jacques-Cartier. Il y a des gens qui ont chialé contre ça, mais je pense qu'il n'y a plus personne qui remettrait ça en question aujourd'hui.

1610 Donc, je propose que la forêt au bord du fleuve, ça devienne quelque chose qu'on ne remet plus en question, qu'on se dise « mais pourquoi on n'a pas pensé à ça avant? » Je pense

que l'inversion de la courbe du CP, ce n'est pas juste une possibilité c'est vraiment essentiel pour créer un nouveau quartier dans les Faubourgs, un nouveau Montréal. Merci.

1615 **LE PRÉSIDENT :**

Excellente contribution, je vous remercie infiniment.

1620 **M. PHILIPPE BOUCHARD :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1625 Vous avez abordé la tête de pont Jacques-Cartier. Dans la proposition de l'arrondissement, c'est de ramener un projet qui était à la Ville depuis le début des années 2000, de rehausser le sol pour les autos, puis de libérer le sol pour les piétons en dessous de la structure. Est-ce que vous avez vu cette proposition-là?

1630 **M. PHILIPPE BOUCHARD :**

Oui, bien sûr. J'ai participé aux consultations, j'ai d'ailleurs déposé un document que les Les AmiEs du Courant Sainte-Marie avait déposé par rapport à cette proposition-là, par rapport au parc, par rapport à la tête de pont.

1635 Nous pensons que ce genre d'infrastructure-là, on ne fait plus ça aujourd'hui, là, séparer la circulation des gens, parce que ce n'est pas ça, la solution. La solution, c'est le transport en commun, le transport actif. Ce n'est pas de rendre la circulation plus fluide.

1640

LE PRÉSIDENT :

Vous avez...

1645

M. PHILIPPE BOUCHARD :

On a démolit l'échangeur des Pins puis on a bien fait parce que c'était vraiment...

1650

LE PRÉSIDENT :

Vous avez déposé ce document-là à quel endroit, vous dites?

1655

M. PHILIPPE BOUCHARD :

Dans votre...

LE PRÉSIDENT :

1660

O.K. on va l'avoir la semaine prochaine.

M. PHILIPPE BOUCHARD :

Oui, bien c'était le 4, là, avant le 4, la journée du 4.

1665

LE PRÉSIDENT :

O.K. parfait.

1670

M. PHILIPPE BOUCHARD :

1675 Donc, c'était... ce qui était difficile dans la proposition qui avait été faite par rapport à la tête de pont puis par rapport aussi au parc, qui était... c'est que c'est... on n'affecte aucunement le trafic et...

LE PRÉSIDENT :

1680 Oui, bien, c'est un statu quo par rapport au trafic.

M. PHILIPPE BOUCHARD :

1685 Partout.

LE PRÉSIDENT :

C'est ça.

1690 **M. PHILIPPE BOUCHARD :**

 Que ce soit à la tête de pont, que ce soit le long de Maisonneuve, Sainte-Catherine, tout ça.

1695 Nous, ce qu'on proposait de faire, c'était vraiment de faire une rue partagée pour ne pas avoir des petits bouts de parcs qui sont séparés avec des rues, un peu comme à Place d'Armes qu'ils ont fait, là.

1700 Donc, par le pavé, de continuer l'idée du parc puis de planter des arbres, même de créer un rideau d'eau, créer soit des fontaines le long de la rue de Lorimier pour pouvoir permettre de créer un espace où on n'a pas l'impression, vraiment, d'être dans le trafic.

1705 Comme la piste cyclable, ils la font sur le bord de de Lorimier; nous, on pense que ça serait mieux de la mettre dans le parc, mais c'est sûr que la Ville préfère mettre toutes ses pistes cyclables le long des voies de... parce qu'ils déneigent puis tout ça, là, mais... c'est une vision... c'est toujours plus agréable passer à travers un parc que de passer le long d'un chemin où il y a beaucoup de trafic, bien sûr.

LA COMMISSAIRE :

1710 C'est beau pour moi.

LE PRÉSIDENT :

1715 Merci beaucoup, monsieur.

M. PHILIPPE BOUCHARD :

Merci.

1720 **LA COMMISSAIRE :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1725 Alors, on vous invite à aller remplir notre petit questionnaire.

La commission appelle madame Dominique Daigneault, du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN, s'il vous plaît.

1730

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

1735 Alors, bonsoir, merci de nous recevoir. Moi, ma présentation va être pas mal plus straight que les présentations précédentes. Je n'ai pas de support visuel et... mais, cependant, on tenait à venir présenter quelques enjeux qui nous préoccupent dans le PPU du secteur des Faubourgs.

1740 En fait, juste pour présenter, le Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN, c'est une organisation affiliée à la CSN. On regroupe l'ensemble des travailleuses et des travailleurs qui sont affiliés à la CSN sur les territoires de Montréal, Laval, le Nunavik et la Baie-James.

LE PRÉSIDENT :

1745 Oh!

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

1750 Oui, pour des raisons de logistique, vous comprendrez que c'est plus facile de donner des services en partant de Montréal, à cause des aéroports, pour pouvoir se rendre au Nunavik, que si on est situé géographiquement plus près.

LE PRÉSIDENT :

1755 Mais je croyais que vous aviez les Laurentides aussi.

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

1760 Non, pas encore.

LE PRÉSIDENT :

O.K.

1765

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Non non non, on ne les aura pas, les Laurentides, ils sont très bien chez eux.

1770

À la CSN, les conseils centraux, justement, s'occupent d'enjeux qui sont régionaux, donc on a particulièrement été interpellé par cette consultation-là, d'autant plus que depuis 1980, les locaux de la CSN sont en plein cœur du quartier des Faubourgs.

1775

Mais par-dessus tout, aussi, c'est parce que ce quartier-là témoigne de l'histoire ouvrière et industrielle de Montréal et on pense que c'est important de le repenser, de le rêver, pour utiliser des expressions qui ont été utilisées puis qui nous interpellent également, mais de manière à ce que ça puisse témoigner de son histoire ouvrière et industrielle, et on pense également que c'est important de repenser le développement dans le respect des populations qui y habitent.

1780

Alors donc, on s'est principalement concentré, dans notre présentation, sur deux éléments : la question de l'emploi et la question du logement social pour éviter que... Nous, ce que l'on souhaite, c'est que les objectifs en matière d'aménagement durable du territoire soient visés par le réaménagement du secteur des Faubourgs, qu'on en fasse un lieu où il fait bon vivre, où on retrouve une mixité sociale et des usages, où on fait une place aux espaces verts, aux espaces bleus, ouverts à la population et... non seulement aux riches, donc les espaces verts et les espaces bleus et donc... et où on fait une place à l'agriculture urbaine, où on reconnaît son histoire ouvrière.

1785

Si je prends le premier volet de notre intervention, de l'intervention qu'on souhaitait faire ce soir, on voulait insister sur la préservation de l'emploi dans les secteurs en requalification.

1790

1795 Ce n'est pas la première fois qu'on intervient sur ce sujet-là dans d'autres cadres, notamment en septembre 2016, on s'est prononcé là-dessus sur... lors de la consultation sur l'avenir du secteur manufacturier à Montréal et nous, ce que l'on dit, c'est que la Ville de Montréal doit être un phare en matière de réindustrialisation durable au Québec parce que comme beaucoup de grandes villes à travers le monde, Montréal a connu une ère de désindustrialisation et donc, nous, ce qu'on demande aussi, plus largement au gouvernement du Québec, c'est d'avoir une politique qui est digne de ce nom-là.

1800 C'est d'autant plus important que les décisions qu'on va prendre aujourd'hui vont structurer, évidemment, de manière pérenne, l'avenir du secteur.

1805 Alors, il y a... un des éléments que l'on remarque aussi, c'est que, et c'est souligné aussi dans la stratégie économique de la Ville de Montréal, c'est qu'un des problèmes, quand on veut se redéployer en matière de développement de l'emploi, c'est la difficulté d'avoir accès à des terrains industriels en raison de la hausse des prix, évidemment, de la faible disponibilité, aussi, des grands terrains vacants.

1810 Et là, ce que l'on se dit, c'est que pour la question du développement économique puis de l'accès à l'emploi, la question de préserver des zones d'emploi à l'intérieur du secteur des Faubourgs nous apparaît comme un incontournable, non seulement pour fournir des emplois aux gens dans le quartier, mais également pour voir qu'est-ce qu'on peut développer davantage dans diverses industries.

1815 Auparavant, les zones d'emplois étaient situées dans les quartiers de Montréal un peu – voyons, excusez-moi – étaient presque exclusivement industriels et manufacturiers, mais nous, ce qu'on pense, c'est qu'au 21^e siècle, évidemment, on peut élaborer davantage puis se redéployer dans différents types d'industries, et de préserver des secteurs disponibles à l'emploi, c'est une façon, aussi, d'attirer des entreprises, de permettre aussi à des gens du quartier qui ont envie de mettre sur pied différentes... Mon dieu, que ce soit dans... vous avez parlé de l'industrie culturelle
1820 tout à l'heure, donc ça aussi, ça peut être un type d'exemple, mais je pense aussi au Bâtiment

numéro 7, dans Pointe-Saint-Charles, qui permet, justement, de prendre un ancien... un bâtiment qui avait une vocation ouvrière et industrielle et de le revitaliser en permettant aussi l'implantation d'industries de divers ordres et de commerces, et caetera. Selon, aussi, les besoins qui seront exprimés par...

1825

LE PRÉSIDENT :

Juste pour ne pas qu'il y ait de confusion de langage, quand vous dites « conserver des industries », est-ce que vous parlez d'industries du secteur secondaire ou même le tertiaire?

1830

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Ça peut être du tertiaire aussi.

1835

LE PRÉSIDENT :

O.K. d'accord, O.K.

1840

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Ah, non non, c'est vrai, pas nécessairement... parce qu'évidemment, si on veut aussi concilier une mixité des usages, on doit évidemment éviter les erreurs du passé, où on a soumis les populations ouvrières, justement, à de la pollution, on les laissait habiter près de l'endroit où ils travaillaient, mais sans avoir aucune considération pour la santé publique. Pour nous, c'est clair que les enjeux en matière de santé publique doivent primer quant au développement où à la préservation de ces zones-là, c'est clair.

1845

LE PRÉSIDENT :

1850

Puis il y a des gens cet après-midi qui sont venus nous voir concernant le patrimoine

industriel du quartier.

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

1855 O.K.

LE PRÉSIDENT :

1860 On leur a demandé de nous donner la... ils nous ont donné la liste de tous les édifices encore industriels qui existent sur le territoire et on va essayer de le jumeler avec celui, aussi, de l'organisme...

LA COMMISSAIRE :

1865 Les Ateliers créatifs et Voies culturelles.

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

1870 O.K.

LE PRÉSIDENT :

1875 Parce qu'eux-mêmes ont aussi... c'est-à-dire occupent déjà, puis ils ont comme un peu la mission d'acquérir, lorsqu'ils le peuvent, ces édifices-là pour les convertir aussi pour les ateliers d'artistes ou des choses, donc, c'est quand même un volet qui est assez intéressant qui a été présenté à la commission puis qui va un peu dans le sens de ce que vous proposez, donc il y a sûrement... parce que quand on en avait parlé à l'arrondissement, comme on était en amont, donc on peut suggérer des choses à l'arrondissement, on n'avait pas nécessairement une indication à l'effet que c'était une orientation qui était déjà définie.

1880

Donc, on pourra, avec ce que les citoyens nous ont donné... ils vont réanalyser tout ça lorsque la commission va avoir terminé ses audiences pour, justement, voir ce qu'on peut proposer à la lumière de ce qui nous a été suggéré.

1885 **Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :**

1890 Bien, tout à fait, puis comme je le disais aussi tout à l'heure, il y a un volet, aussi, du secteur manufacturier, qui fournit aussi, quand même, des bons emplois. Je parlais de recul, mais cependant, dans certains secteurs, il y a quand même une certaine croissance, notamment dans la construction de matériel de transport. On parle beaucoup d'électrification des transports et donc, ça exige la construction d'un nouveau type de pièce, et caetera. Ça fait que ça, ça peut être aussi envisageable dans l'économie générale.

1895 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, il y a les artisans, il y a... c'est ça.

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

1900 Exactement, il y a toutes sortes... de types de...

LE PRÉSIDENT :

Des incubateurs industriels et toutes sortes de choses.

1905 **Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :**

1910 Oui. Puis entre autres, je sais que dans d'autres secteurs de Montréal, on a fait... on a réservé aussi des espaces dans Marconi-Alexandra, je pense, dans le plan de développement urbain, économique et social.

LE PRÉSIDENT :

Le PDUÉS.

1915

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Il y a 50 % des espaces qui sont réservés. Bon, ce n'est pas nécessairement ce qu'on demande, là, mais on demande à tout le moins d'avoir une préoccupation importante, significative, pour la préservation du développement économique durable dans le secteur.

1920

LE PRÉSIDENT :

Le groupement va faire plein d'ateliers comme ça dans son édifice aussi.

1925

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Bon, c'est à surveiller. L'autre chose, aussi, qui nous préoccupe beaucoup, c'est que dans plusieurs grandes villes, dans plusieurs projets de réaménagements durables du territoire qu'on nous porte en exemple, un des problèmes majeurs, c'est qu'il y a une gentrification.

1930

Et ça, nous, ce que l'on dit, c'est qu'on doit faire en sorte que les populations... la population locale puisse continuer à rester dans ce quartier-ci et voir même que les populations ouvrières... en fait, pour le logement qui s'en vient éventuellement, pour le résidentiel qui s'en vient éventuellement, donc, que les populations puissent... de tout revenu, particulièrement les personnes qui sont à plus faible revenu, puissent venir habiter dans le quartier.

1935

Donc, pour nous, la question de la gentrification, c'est quelque chose que l'on martèle... le Conseil central, quand on fait des présentations en matière d'aménagement durable du territoire, on essaie de dire plusieurs choses, donc qu'on ne doit pas remplacer toutes les usines par des

1940

condos de luxe et donc préserver leur caractère industriel, mais aussi qu'on doit y implanter du logement social et communautaire.

1945 Et nous, ce que l'on dit aussi, c'est que pour le secteur, on dit qu'il faut rêver, alors rêvons : le plancher qu'on verrait, c'est 40 % de logement social et communautaire. Pourquoi? ... Et ça devrait être un plancher de départ, quant à nous.

1950 En ce moment, à Montréal, il y a 36,5 % des locataires qui consacrent plus de 30 % de leur revenu aux dépenses de logement et dans le quartier Centre-Sud, c'est 42 %. Donc déjà, le quartier Centre-Sud se démarque par le manque d'accès à des logements de qualité et abordables et si on regarde les enfants, c'est plus de 40 % des enfants qui vivent dans une famille à faible revenu.

1955 Nous, ce que l'on dit, ce que l'on soutient également, c'est qu'on doit veiller à construire des quartiers, à développer des quartiers qui tiennent compte de cet enjeu-là, partout à travers Montréal, mais peut-être encore plus particulièrement dans le quartier où l'on est actuellement.

1960 On a parlé de différentes activités, de différents services. Pourquoi ne pas construire des bibliothèques, des services de garde, des programmes de loisirs pour enfants? D'ailleurs, c'est ce qui fait que toutes ces choses-là font en sorte que ça consolide le développement des enfants.

1965 Souvent, on va y aller par solutions miracles en disant « dans telle province, ils font ceci », mais la question de l'aménagement urbain, la manière dont on construit nos quartiers, ça a un impact majeur sur le développement psychosocial des enfants. Aussi, ça permet d'avoir des logements sociaux et communautaires, ça permet de faire une vie de quartier où il y a des liens.

1970 Non seulement, les gens ont le contrôle sur l'environnement dans lequel ils habitent, mais en plus, ça permet de faire des liens entre les... et d'avoir une participation citoyenne plus

importante, et une consolidation du tissu social aussi. Alors ça, ça fait partie des éléments qu'on voulait apporter.

1975 Puis si je peux me permettre d'ajouter aussi, quant au développement économique, avec le statut de métropole, la Ville de Montréal a aussi obtenu de nouveaux pouvoirs qui lui permettent d'intervenir un peu plus directement.

1980 Elle a obtenu aussi des leviers financiers à hauteur de 50 millions de dollars par année et donc, nous ce qu'on pense, c'est que le quartier Centre-Sud, et particulièrement le secteur des Faubourgs, a été passablement malmené et que, donc, il doit être un peu dodiché et bichonné pour les années à venir, tant au niveau de l'aménagement du territoire qu'au niveau du développement économique, mais surtout pas à l'encontre des intérêts de la population qui y habite.

1985 **LE PRÉSIDENT :**

Bien, merci infiniment, c'est une belle contribution. Vous avez des questions?

1990 **LE COMMISSAIRE :**

Non, merci.

LA COMMISSAIRE :

1995 Non.

LE PRÉSIDENT :

2000 Bien moi, j'en ai, des questions. Alors, il y a vraiment la facture centre-ville et Faubourgs.

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Oui.

2005

LE PRÉSIDENT :

C'est-à-dire que les citoyens du quartier nous disent : « On est à l'orée du centre-ville, on est un quartier central, oui, mais on ne se reconnaît pas autour de la place Ville-Marie, ce n'est pas notre quartier. » Alors, on a comme deux types d'intérêts. Comment on peut concilier ça – c'est une question –?

2010

On nous a parlé des hauteurs. Si on fait 40 % de logement social et abordable, ça veut dire qu'il va falloir faire du 50 étages? Parce qu'il y a une rentabilité associée à ça, c'est-à-dire qu'on va demander... ça, je pense que les groupes qui construisent les immeubles, c'est la revendication qu'ils ont.

2015

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Oui.

2020

LE PRÉSIDENT :

C'est-à-dire que pour être capable de donner des écoles, des centres sportifs récréatifs, culturels et communautaires, c'est-à-dire que ça réclame... ça affecte la rentabilité.

2025

Ceux qui font du logement social, donc les coopératives et les organismes à but non lucratif, nous disent que compte tenu du loyer médian dans le quartier, c'est-à-dire que ça devient de plus en plus difficile. Le prix du terrain, la taxation... c'est-à-dire qu'il y a comme un nœud georgien autour de tout ça, où on doit...

2030

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Oui.

2035 **LE PRÉSIDENT :**

On est comme face à des enjeux assez grands, donc d'être un Montréal du 21^e siècle, oui, mais en même temps, une population qui réclame qu'on respecte son histoire et son entité sociale, économique. Comment vous réagissez à ça vous-même?

2040

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Bien, nous, on réagit souvent en descendant dans la rue.

2045 **LE PRÉSIDENT :**

Vous avez une bonne réputation là-dessus, mais, vous avez un fonds d'action.

2050

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2055 O.K. et vous êtes souvent partenaire avec des...

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

2060 Tout à fait. En effet, les outils collectifs de la CSN, que ce soit Fondation et les autres outils collectifs, vont soutenir l'émergence d'entreprises d'économie sociale, différentes entreprises de

divers ordres. Donc, nous, c'est le genre de soutien économique que les outils collectifs peuvent apporter.

LE PRÉSIDENT :

2065

Mais le fait que... disons, c'est un outil que vous avez. Est-ce que vous-mêmes, avec les partenaires avec lesquels vous travaillez, est-ce que vous n'êtes pas confrontés, justement, à cette réalité-là, par exemple la hausse du prix des terrains, la hausse des coûts de construction au centre-ville, c'est plus complexe, la décontamination, et caetera. Est-ce que ça ne rend pas plus difficiles les projets que vous soutenez avec Fondation?

2070

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

2075

C'est clair. C'est clair puis ça rend plus difficile l'ensemble des projets. Vous savez, quand on dit... puis ça, je trouve... on ne doit pas cesser de rêver, au contraire.

2080

On a souvent mentionné le verbe « rêver », mais un jour, il va falloir qu'on se donne les moyens politiques et économiques de répondre à ces rêves-là parce que sinon, on se dirige véritablement dans le mur, et c'est déjà pas mal le cas, que ce soit au plan des changements climatiques, et caetera, mais aussi au plan de l'augmentation des inégalités.

2085

Et cet argent-là, bien sûr, ce n'est pas au sein de la consultation de l'OCPM qu'on va pouvoir aller chercher les moyens.

2090

Par ailleurs, si on établit de manière concertée des enjeux sur lesquels toute la population se réunit, à ce moment-là, à mon humble avis, il va falloir également, peut-être, monter une mobilisation à la hauteur des défis qui se présentent à nous parce tout ce qui a été exposé tout à l'heure... j'entendais la vidéo qui a été présentée, quand on a parlé des hauteurs : tous ces enjeux-là, ce sont des enjeux que je dirais à caractère humain. Puis, la société dans laquelle on vit l'oublie, ce caractère humain là, de façon généralisée.

De l'argent, nous, on le martèle, il y en a, mais encore faut-il avoir la volonté politique d'aller le chercher. Tout le monde a entendu parler de l'évitement fiscal, de l'évasion fiscale. Donc, ce sont des luttes qu'on doit continuer à mener pour qu'on puisse pouvoir agir à la hauteur de nos rêves.

2095 Mais entretemps, je suis convaincue que si on réussit à identifier des enjeux bien précis puis que toute la population se met derrière, bien nous, on est prêt à travailler à se mobiliser pour pouvoir obtenir, justement, ces rêves auxquels tout le monde tend.

LE PRÉSIDENT :

2100 Merci beaucoup, madame.

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

2105 Merci.

LA COMMISSAIRE :

2110 Merci.

LE PRÉSIDENT :

2115 Alors, la commission ne prendra pas de pause et appellerait madame Marianne Forgues, s'il vous plaît.

Mme MARIANNE FORGUES :

Parfait. J'installe ça ici.

2120 Je pense qu'il y avait beaucoup d'organismes et de citoyens qui avaient des choses à dire et c'est tant mieux, hein?

LE COMMISSAIRE :

2125 Oui oui, bien oui.

Mme MARIANNE FORGUES :

2130 Je pense que c'est... qu'il y ait une aussi belle implication.

LA COMMISSAIRE :

On a pratiquement... On doit être à 100 mémoires. Ça, c'est sûr.

2135 **Mme MARIANNE FORGUES :**

Très cool. Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

2140 Bonsoir, madame.

Mme MARIANNE FORGUES :

2145 Je m'appelle Marianne Forgues, puis...

LE PRÉSIDENT :

Un instant, notre sténographe va prendre...

2150 **Mme MARIANNE FORGUES :**

Bien c'est ça, moi, en fait, moi, ce soir j'ai plusieurs chapeaux...

2155 **LE PRÉSIDENT :**

Vous vous présentez.

Mme MARIANNE FORGUES :

2160 Marianne Forgues. Parfait. Donc, j'ai plusieurs chapeaux, je dépose cette opinion en tant que citoyenne, mais ça fait 10 ans que je suis intervenante dans le quartier. Je suis intervenue auprès des différentes populations, les aînés, les itinérants, les familles, les nouveaux arrivants, les jeunes décrocheurs. Donc, les besoins aux niveaux sociaux du quartier, je les connais quand même assez bien. Je suis...

2165

LA COMMISSAIRE :

Vous être en travail social?

2170 **Mme MARIANNE FORGUES :**

Oui, en travail social, exactement. Je suis aussi maman, je suis membre de la coop Domaine d'habitation, donc je suis quand même assez impliquée et engagée depuis les 10 dernières années dans le quartier, puis c'est un projet qui a été travaillé, en fait, avec plusieurs organismes, mais c'est quand même en tant que citoyenne que je le présente ce soir par délai dans le temps de faire approuver tout par les C.A., mais sinon... donc, c'est ça.

2175

Je vais très direct au point : la proposition, en fait, c'est de créer le premier écocentre dans l'arrondissement Ville-Marie, mais surtout, en fait, un centre de réemploi, de transformation et de

2180 production qui seraient adjacents.

Avant, l'image qu'on a de l'écocentre, c'est quelque chose de laid, qui pue et qui est super gros, mais on n'est pas là. Donc, les derniers écocentres qui ont été créés, comme celui à Lasalle ou à Saint-Laurent, c'est très beau, c'est plus petit, on parle plus de 4 000 pieds carrés qui sont...
2185 celui d'en bas, en fait, il y a même des panneaux solaires, ils sont certifiés LEED, tout ça.

L'image qu'on voit en bas, c'est le ARTÉ, qui est le centre de réemploi, en fait, où ils transposent toutes les matières qui sont récupérables, donc toutes les matières de la construction, de la rénovation et de la démolition qui sont réutilisables. Il y a beaucoup d'articles, aussi, des objets
2190 de la vie quotidienne, des textiles, tout ça, qui sont encore en bon état, mais que s'il n'y avait pas un centre de réemploi, ils finiraient dans les sites d'enfouissement.

Donc, pourquoi? La proposition dans le cadre du PPU, dans le fond, c'est qu'en 2006, il y a eu une étude qui a été commandée par la Ville de Montréal qui, déjà, démontrait que les besoins
2195 en gestion des matières résiduelles demandaient à avoir 14 écocentres sur l'île.

13 ans plus tard, on en est juste à sept, puis la population de l'île de Montréal, et particulièrement du quartier, n'arrête pas de grossir, donc on sait qu'il va y avoir un besoin de gérer
2200 les matières résiduelles.

Et, en 2026, la loi québécoise va interdire l'enfouissement. Donc, il faut aussi penser à ça quand on... on croit que c'est important de penser à ça dans la requalification du quartier puis...
voilà.

En fait, aussi, ça fait énormément de redevances à payer si on ne revalorise pas les
2205 matières recyclables et tout ça.

Ce qui est proposé aussi, en fait... Ah, ça, c'est la carte comme quoi qu'évidemment, il n'y a aucun écocentre autour de l'arrondissement Ville-Marie et aucun non plus... il n'y en a pas dans
Ville-Marie, mais aussi aucun autour des arrondissements. Donc, absolument aucun... il y en a un

2210 qui est prévu à être construit dans Hochelaga-Maisonneuve sur la rue Dickson, mais encore là, il est planifié d'ici deux ans et il va répondre aux besoins particulièrement de l'est de l'île, tandis que tout le sud ne sera pas répondu.

2215 Là, sur cette carte-ci, on voit l'écocentre Eadie. Lui, il a été complètement fermé puis il y en a un au Sud-Ouest qui a été créé, mais il est inaccessible à cause des travaux sur l'échangeur Turcot, donc ça porte quand même à six, le compte.

2220 Mais si je ramène à c'est qui, notre quartier? Qui habite notre quartier? Donc, il y a beaucoup de personnes seules, beaucoup d'aînés, beaucoup d'étudiants, des familles de moins en moins nombreuses, mais ça, je vais laisser le Comité Parents en parler un petit peu plus tard. Des itinérants, des jeunes de la rue, des personnes marginalisées, beaucoup d'artistes et d'artisans, une communauté LGBTQ très présente – LGBTQ plus, pardon – puis une clientèle DI-TSA-DP.

2225 Donc, « DI-TSA-DP », c'est un terme très clinique pour dire « déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique ». On a une clientèle très présente dans le quartier, raison pourquoi à Pierre-Dupuy, il y a des classes spécialisées en TSA. Donc, ils sont très présents, ces classes-là ont été développées, justement, pour répondre aux besoins du quartier.

2230 Donc, juste au CLSC sur de la Visitation, il y a 205 usagers qui utilisent les services juste en déficience intellectuelle, sans parler de TSA-DP. Donc, il y a vraiment une grosse population qui a des limitations fonctionnelles ou qui a un handicap physique.

2235 Ce qu'on peut voir, en fait, selon le portrait du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 25 % de la population du RLS, c'est le réseau local de santé, qui regroupe... qui était autrefois le CSSS Jeanne-Mance. Ça regroupe Saint-Louis-du-Parc, Plateau et CLSC des Faubourgs.

2240 Donc, 25 % de cette population-là vit sous le seuil de faible revenu, comparativement à 17,2 % sur l'île de Montréal, ce qui est quand même hot parce qu'il y a eu une diminution de 18 %. Sauf que quand on regarde les chiffres et qu'on analyse un petit peu plus la différence entre 2006 et 2016, ce qu'on réalise, c'est que les 36,5 % de la population qui était sans diplôme ont été remplacés par 24 % de personnes avec des grades universitaires.

2245 Donc, on constate que la population bouge beaucoup. Puis, l'objectif, ce n'est pas de tasser les personnes qui sont à faible revenu du quartier, mais c'est plutôt de développer des solutions durables qui vont les aider, justement, à améliorer leur situation socio-économique. Là, je vous présente des chiffres.

2250 Ce qui est proposé, en fait, c'est deux changements par rapport à l'économie linéaire. Donc, l'économie linéaire, on le sait tous, c'est une extraction, la surconsommation, beaucoup de gaspillage, tout ça. La Ville de Montréal prône les activités qui s'insèrent dans l'économie circulaire, qu'on retrouve ici.

2255 Comme on n'a pas nécessairement... on n'est pas dans la production des matières premières, tout ça, ici, à Montréal, mais on peut proposer des alternatives et des actions qui s'inscrivent plus dans l'optimisation, donc vraiment dans l'espace numéro 2.

2260 Puis, en fait, pour répondre... les structures en employabilité pour, justement, quoi faire avec les personnes, justement, qui sont marginalisées, la clientèle DI-TSA-DP, qui est écartée du marché du travail, comment ça, en fait, les programmes actuels n'arrivent pas à répondre aux besoins.

2265 Donc, ce qu'on a réalisé, c'est que l'insertion professionnelle touche l'aspect professionnel seulement. C'est un processus assez demandant pour une personne, exemple, qui a un problème de consommation ou quoi que ce soit. C'est un processus qui dure pendant 26 semaines, 35 heures semaine, tu manques une journée, on te coupe ta paye, ce n'est pas si pire. Deux journées, tu es out du programme puis tu n'as plus accès à ces services-là.

2270 Bien, ça ne répond pas aux besoins de la communauté. Donc, on n'intervient toujours pas sur l'accessibilité à l'emploi de ces personnes-là.

2275 Tandis que quand on parle d'affiliation sociale ou d'intégration sociale, on est plus respectueux du rythme de la personne, mais, surtout, on intervient sur la globalité de la personne. Donc, on ne prend pas juste l'aspect professionnel, parce qu'on considère qu'il n'y a pas juste le travail dans la vie, mais qu'il faut intervenir sur l'ensemble des facteurs : le logement, la sécurité alimentaire, le réseau social, la gestion du budget, tout ça.

2280 Il y a de super belles... il y a vraiment beaucoup d'expertises qui sont développées dans le quartier par rapport à l'affiliation puis l'intégration, notamment TAPAJ, avec les consommateurs à injections, Sentier Urbain, les apprentis jardiniers avec le Quartier Nourricier et tout ça. Il y a vraiment une super belle expertise, puis c'est aussi en réponse aux besoins de notre quartier.

2285 Ce qui est proposé, en fait, la proposition en soi, la communauté peut amener les objets qu'elle considère en fin de vie utile ou qu'elle ne veut plus utiliser dans les écocentres... dans l'écocentre, en fait, mais aussi en centre de réemploi.

2290 Donc, ce qu'on voit, en fait, c'est que la communauté, autant que les personnes qui sont écartées du marché du travail, peut s'insérer complètement dans chacune des étapes de ce cycle-là. Donc, le centre de réemploi pourrait prendre la forme plus d'un *drop in*, comme avec le projet TAPAJ.

2295 L'espace de transformation et de production, c'est là, en fait, qu'on développe un peu plus de compétences. On touche à un peu de tout. On pense aux artistes de Grover, Lespacemaker. Ce sont toutes des entreprises d'économie sociale puis des artistes qui sont implantés dans le quartier, qui auraient des compétences à transmettre et dont la population pourrait bénéficier aussi, exemple, un atelier sur comment réparer sa chaise. La chaise ne finirait pas aux poubelles : elle serait revalorisée à travers tout ça.

2300 Puis, le dernier aspect serait plus avec un volet insertion professionnelle, donc le programme typique de 26 semaines où là, justement, la personne est capable d'embarquer dans le processus complet, puis ça serait plus avec l'aspect mise en marché des produits. Exemple : dans la mise en marché, on parle de vêtements revalorisés, on parle d'encombrants qui ont été détournés des sites d'enfouissement, on parle de matériaux de construction accessibles à la communauté à plus bas prix.

2305 Ça pourrait être un champ, un laboratoire de créativité intéressant pour les artistes du quartier, puis ça pourrait aussi être un laboratoire de développement des compétences pour les gens qui sont écartés du marché du travail.

2310 Donc, ça serait quoi, les bénéfices de cette structure-là? Bien, c'est ça : ça s'inscrit parfaitement dans les objectifs de l'arrondissement quant aux équipements collectifs. Il n'y en a pas, d'écocentre. Il n'y a pas de centre de réemploi ni de transformation non plus.

2315 Présentement, il y a plein d'organismes qui... je pense à Lespacemaker ou Les Malaimés, qui sont en train de créer des choses pour, justement, répondre aux besoins, mais l'économie sociale, le communautaire, on est toujours en manque. Si on avait une structure et si on avait un espace, surtout, puis du financement, évidemment, tout ça pourrait s'amalgamer.

2320 L'offre commerciale aussi, en ayant un centre de réemploi, ça nous permet d'avoir des produits de qualité qui sont faits à partir de matières recyclées. Je pense à *ethic wear*, qui est dans Grover, tout ça. En ayant accès à des textiles qui sont considérés invendables, bien on est capable de récupérer ces textiles-là pour faire autre chose, puis on consolide aussi, en fait, les caractéristiques sociales du quartier en créant des programmes d'affiliation.

2325 Ça s'inscrit aussi parfaitement dans les objectifs de développement durable du plan de Montréal durable. Là, je vous laisserai lire l'ensemble des bénéfices. Ça règle aussi le problème qui a été soulevé par plusieurs citoyens comme quoi que le quartier a l'air sale parce que les

meubles sont laissés en bordure de rue à tout moment, peu importe l'heure de la collecte, mais c'est parce qu'il n'y a pas de structure.

2330

Il n'y a pas de structure de récupération, de revalorisation, il n'y a pas de centres de dons, il n'y a rien qui nous permet... bien, en fait, oui, exemple, il va y avoir le bazar à la Maison Adrianna, il va y avoir la Société Saint Vincent de Paul, mais même ces organismes-là, ils n'ont pas l'espace pour faire de la revalorisation ou renipper une table ou quoi que ce soit, ce qui fait qu'eux aussi, en fait, s'ils acceptent ces dons-là, c'est eux qui doivent payer la redevance pour s'en débarrasser.

2335

Ça fait que quand tu vas porter quelque chose, un don à un organisme qui n'est pas vendable ou quoi que ce soit, c'est lui qui finit par payer pour s'en débarrasser. Donc, il y a quelque chose à faire là.

2340

Pro-Vert Sud-Ouest, c'est l'organisme qui gère les écocentres depuis plus de 20 ans, puis il s'était frappé, en fait, à l'opposition des cols bleus par rapport à la récupération en bordure de rue parce que c'est une tâche de cols bleus.

2345

Donc, si l'idée est juste de détourner les routes, un peu comme c'est fait à Ville Saint-Laurent puis à LaSalle pour, justement, récupérer ces encombrants-là puis les amener au centre – à l'écocentre – plutôt qu'au centre de tri à Lachenaie, donc, on maintient le même rythme de circulation à l'intérieur des rues résidentielles, tout ça, mais on fait juste les détourner pour... en fait, au lieu des amener à Lachenaie, on les amène un peu plus proche puis on les réutilise, surtout.

2350

Ça offre un lieu aux citoyens. Ça, je pense que ça fait longtemps que les citoyens en demandent, un lieu, pour développer leurs compétences, mais aussi pour avoir accès à de l'équipement, des outils et tout ça.

2355

2360 Les répairs-cafés, c'est dans la même logique que de donner un espace, mais aussi le répair-café puis la Fabrique – La Remise, pardon – c'est un espace qui donne accès à de l'équipement, des outils, tout ça, qu'on n'aurait pas chez nous parce que les appartements sont trop petits puis qu'on ne pourrait pas faire des petits travaux manuels.

2365 Ça permet aux artistes et aux citoyens d'avoir accès à des matériaux moins chers, un lieu de partage d'expertises, justement, en fait. Moi, je rêve de la journée où il y a une personne, qui va être inscrite dans le programme d'affiliation sociale, qui va être capable de donner un atelier à un père de famille sur comment réparer sa chaise puis que là, la valorisation de cette personne-là va être hallucinante.

2370 C'est un peu ce qui est demandé à travers l'esprit de ce projet-là : c'est de mettre, justement, les personnes en position de réussite et non d'échec face à l'emploi. Puis, c'est ça : ça permet aux personnes marginalisées d'avoir un emploi.

2375 En fait, le plan de Montréal durable demande... dit de faire preuve d'audace et d'innovation. C'est exactement ça qui est demandé : c'est d'affilier développement durable et innovation sociale pour répondre aux besoins du quartier, puis de soutenir la création des écocentres – de l'écocentre – et des infrastructures.

2380 Puis je vous invite à aller plus loin, à réfléchir un peu à ce qui se passe sur... avec, exemple, Architecture Sans Frontières, qui récupère tous les matériaux de la construction, rénovation, démolition, pour créer des maisons, exemple, dans le Nord-du-Québec, présentement, ou le premier centre commercial de produits entièrement recyclés, revalorisés et écoresponsables, et l'entreprise de Vancouver, qui récupère à 90 % les matériaux de la construction. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

2385 Je vous remercie beaucoup. Qu'est-ce qui fait que ça ne fonctionne pas?

Mme MARIANNE FORGUES :

Les écocentres?

2390

LE PRÉSIDENT :

Pourquoi il n'y en a pas? Je... vous me renversez.

2395

Mme MARIANNE FORGUES :

Pourquoi il n'y en a pas à Montréal?

LA COMMISSAIRE :

2400

Ici même.

Mme MARIANNE FORGUES :

2405

Dans l'arrondissement? Bien, c'est une bonne question, en fait, parce que moi, j'ai parlé avec Laurent...

LE PRÉSIDENT :

2410

Non, mais attendez. C'est qu'on parle même à Montréal de faire la collecte des... non non, mais même des...

LE COMMISSAIRE :

2415

Des encombrants.

LE PRÉSIDENT :

2420 Attendez, c'est parce qu'il est tard puis je manque de vocabulaire. On dit « on va avoir les bacs bruns » bientôt, là.

Mme MARIANNE FORGUES :

2425 Oui, le compostage.

LE PRÉSIDENT :

Mais, on n'a pas d'écocentre. Moi, je tombe à terre.

2430 **Mme MARIANNE FORGUES :**

Oui. Bien, en fait, il ne faut pas mélanger le compostage puis...

LE PRÉSIDENT :

2435 Non non non, mais ce que je veux dire : quand on est rendu là, c'est que l'autre est réglé. Pourquoi ça... qu'est-ce qui fait qu'on n'a pas d'écocentre? Parce que j'ai regardé vos cartes, là...

Mme MARIANNE FORGUES :

2440 Oui.

LE PRÉSIDENT :

2445 Moi, j'habite à... je n'habite pas à Ville D'Anjou, mais supposons que j'habite à Ville d'Anjou; vous imaginez l'endroit qu'il faut que j'aïlle pour aller porter mes trucs, ça...

Mme MARIANNE FORGUES :

Ça n'a aucun sens.

2450

LE PRÉSIDENT :

Ça n'a aucun bon sens, mais dans la partie centrale, où il y a quand même une densité...

2455

Mme MARIANNE FORGUES :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2460

il n'y en a pas.

Mme MARIANNE FORGUES :

2465

Non.

LE PRÉSIDENT :

Ça fait que c'est sûr que ça s'en va aux déchets, mais ça n'a pas de sens.

2470

Mme MARIANNE FORGUES :

Je suis entièrement d'accord avec vous.

2475

LE PRÉSIDENT :

La question, c'est : pourquoi ça ne fonctionne pas, qui ne fait pas sa job, là?

2480

Mme MARIANNE FORGUES :

On a combien de temps pour en parler?

2485

LE PRÉSIDENT :

Non, mais je veux juste avoir un nom. Non non, mais c'est que vous vous adressez à la municipalité...

2490

Mme MARIANNE FORGUES :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2495

... au gouvernement, au...?

Mme MARIANNE FORGUES :

2500

Bien, en fait, présentement, c'est un commun accord entre le ministère du... Quand la loi est passée sur l'enfouissement, ils n'ont pas donné de financement aux arrondissements ni aux municipalités pour gérer la préparation au fait que l'enfouissement allait devenir illégal. Ça a été fait un peu chaotiquement, puis la Ville de Montréal a décidé de le faire, de le gérer...

2505

LE PRÉSIDENT :

De son propre chef.

2510

Mme MARIANNE FORGUES :

De son propre chef, mais, en fait, en le donnant en soumission. Donc, c'est l'organisme Pro-Vert Sud-Ouest, puis présentement, l'organisme... en fait, comment ça fonctionne, c'est que Pro-Vert Sud-Ouest gère les matières.

2515

La seule manière qui arrive à financer, exemple, le salaire des employés, présentement, c'est en vendant les matières non ferreuses. Tout qu'est-ce qui est le reste, ça a une valeur marchande sur le marché du recyclage.

2520

Donc ça, c'est redistribué à l'ensemble des différents recycleurs qu'on va retrouver. Comme là, exemple, tout qu'est-ce qui est CRDI – pas CRDI, CRD, moi aussi, je perds mes mots, excusez-moi – mais les débris de la construction, rénovation, démolition, c'est l'entreprise Koncas Recyclage, qui a eu le contrat pour trois ans au coût de 18 000 000 l'année dernière, et qui se termine l'année prochaine, pour récupérer tout qu'est-ce qui est, justement, construction, démolition, tout ça.

2525

Mais, il y a des organisations qui sont déjà présentes... en fait, présentement, le marché du recyclage, il y a quelqu'un quelque part qui a compris qu'il y avait du cash à faire là, puis les gens s'arrachent ce marché-là.

2530

LE PRÉSIDENT :

Oui, mais si c'était payant, pourquoi il n'y en a pas 17?

2535

Mme MARIANNE FORGUES :

2540 Bien parce que... c'est une bonne question. Techniquement, il est sensé en avoir 14. Je suis contente si vous dites 17 puis que vous l'inscrivez quelque part, là.

LE PRÉSIDENT :

2545 Bien, en tout cas, je pense que ça en prend un dans le quartier, mais c'est un peu ça parce que là, vous vous adressez à la commission, c'est-à-dire que je pense que vous nous avez sensibilisés, je suis sidéré, mais c'est ça qu'on essaie de voir : à qui on s'adresse?

Mme MARIANNE FORGUES :

2550 Bien, en fait, il y a les trois paliers, carrément. Donc, c'est municipal, provincial puis fédéral.

LE PRÉSIDENT :

2555 O.K.

Mme MARIANNE FORGUES :

2560 Je pourrai vous envoyer les noms si vous voulez, là, mais, je... il y a RECYC-QUÉBEC qui est un peu branle-cul... oups, excusez-moi, qui est...

LE PRÉSIDENT :

2565 Qu'est-ce que vous avec dit?

Mme MARIANNE FORGUES :

J'ai dit branle... excusez...

2570

LE PRÉSIDENT :

Non non non, mais on n'a pas entendu, ça fait que...

2575

Mme MARIANNE FORGUES :

Excusez, là, mais qui devrait être plus proactif.

LE PRÉSIDENT :

2580

Qui ne bouge pas. Qui ne bouge pas, vous avez dit.

Mme MARIANNE FORGUES :

2585

C'est ça, exactement. Qui pourrait être plus proactif, en fait, dans le dossier de la situation à Montréal.

LE PRÉSIDENT :

2590

O.K.

Mme MARIANNE FORGUES :

2595

Puis à Québec, en fait, là, on a affaire à de l'incinération, ce qu'il n'y a pas à Montréal, donc on est déjà mieux positionné que par rapport à Québec.

LA COMMISSAIRE :

2600 Moi, je trouve votre proposition intéressante dans le sens que, bon, il y a déjà des besoins dans la population qui est existante, dans le quartier qui est déjà développé, on s'entend, mais avec en plus de ça, avec l'apport de nouvelles personnes, de nouveaux développements qu'il va y avoir, on s'entend que ça ne sera pas des logements avec des cours arrières à n'en plus finir, des hangars, des endroits où on peut bricoler...

2605 **Mme MARIANNE FORGUES :**

 Exact.

LA COMMISSAIRE :

2610 ... où on peut réparer quelque chose, on ne peut pas entasser beaucoup de... on ne peut pas garder ses souvenirs de toute sa vie dans ces logements-là, donc il va y avoir un besoin, justement. Et les personnes, aussi... j'extrapole, mais moi, je regarde mon chum qui ne sait pas comment planter un clou, bien, effectivement, peut-être qu'il va avoir besoin de ressources.

2615

LE COMMISSAIRE :

 Bien oui.

2620 **Mme MARIANNE FORGUES :**

 Absolument. Puis, en fait...

LA COMMISSAIRE :

2625

 Et même, ça peut... je rêve, on nous a invités à rêver, mais il peut même y avoir, à un

moment donné, un troc d'habiletés et des gens qui sont peut-être... n'ont peut-être pas des grandes facultés et des grands intérêts, mais qui on des habitudes manuelles et qui peuvent, justement, avoir besoin. Donc, là, on commence à parler d'une synergie et d'avoir des échanges sociaux, la mixité sociale entre les diverses populations.

2630

Mme MARIANNE FORGUES :

Absolument. Puis, je fais un petit peu du pouce sur qu'est-ce que vous avez dit présentement. Je prends l'exemple de La Remise : La Remise, au départ, c'est une bibliothèque d'outils. Eux autres, dans leur projet, ils ont réalisé que juste avoir une bibliothèque d'outils, ça ne répondait pas aux besoins parce que les gens n'avaient pas la compétence derrière.

2635

Donc, des espaces comme Lespacemaker, le Touski s'répare, ce sont des entreprises d'économie sociale qui sont en train d'émerger. Comme là, Lespacemaker est installé. Sur le premier plancher, tu as un espace pour travailler le bois, l'autre côté, c'est le fer, en haut, c'est le textile, la sérigraphie. Donc, de plus en plus... puis c'est accessible aux citoyens.

2640

Mais, il faut toujours mixer l'outil avec la compétence puis c'est là où, justement, le projet, je crois, qui est fantastique, c'est de mettre... on a du potentiel dans le quartier, justement, par rapport à l'aspect manuel. On a des super beaux artistes, des artisans, puis d'utiliser ces compétences-là, c'est très enrichissant, je crois, parce que tous ont à gagner de cet échange-là.

2645

Mais, c'est ça : en fait, il faut que ce soit complémentaire. On ne peut pas juste donner des outils. Puis, je ferais un peu du pouce par rapport à la présentation de Stéphanie Bellenger, la commissaire scolaire. Elle vous a invité à rêver, puis moi je vous ferais peut-être un petit pouce encore plus : ce sont vraiment les enfants qui ont amené le recyclage au Québec, puis si on les éduque dès le bas âge à adopter des comportements qui s'inscrivent dans l'économie circulaire, qui sont plus responsables et verts, tout ça, bien je pense que justement, on va régler un besoin encore plus criant.

2650

2655

LE COMMISSAIRE :

Je vais être rapide, Monsieur le président. Moi, j'ai une question.

2660

Mme MARIANNE FORGUES :

Oui.

2665

LE COMMISSAIRE :

Vous allez excuser le caractère naïf de ma question parce que je ne connais pas le modèle...

2670

Mme MARIANNE FORGUES :

Non, allez-y.

LE COMMISSAIRE :

2675

... et je le trouve bien intéressant sur le plan de la mixité et sur le plan de l'économie sociale, notamment. L'économie circulaire, j'ai intérêt à fouiller un peu plus pour la comprendre, mais je ne comprends pas le modèle de financement non plus, hein, parce qu'on a l'air d'attendre le financement. Je me dis, très naïvement, étant donné qu'il devrait y avoir des travaux dans le quartier, de la construction, de la démolition et tout ça, le privé ne pourrait pas participer financièrement à la mise sur pied d'un centre comme vous le proposez?

2680

Mme MARIANNE FORGUES :

Absolument.

2685

LE COMMISSAIRE :

Un partenariat?

2690

Mme MARIANNE FORGUES :

Je pense qu'il n'y a rien d'écarté. Je pense qu'on a tous à y gagner, autant le communautaire, les entreprises d'économie sociale que les comités citoyens : on a tous notre mot à dire là-dedans parce que c'est quelque chose qui est un petit peu plus gros que nous.

2695

LE COMMISSAIRE :

Hum, hum.

2700

Mme MARIANNE FORGUES :

La crise d'employabilité puis la crise environnementale, c'est quelque chose qui... on a tous notre rôle à jouer là-dedans. Juste pour revenir sur l'économie circulaire, il y a beaucoup d'entreprises, en fait, des entreprises privées qui promeuvent l'économie circulaire. Je pense à Kamik, qui est une entreprise de bottes, qui, eux, ont une production zéro déchet. Ils réutilisent entièrement toutes les parties de leurs bottes. Donc, quand ta paire de bottes est en fin de vie, elle n'est plus utilisable, tu la renvoies, eux la démontent et la remettent en marché.

2705

Ça fait que des entreprises privées peuvent très bien développer des services qui s'inscrivent dans l'économie circulaire. L'économie circulaire, elle a cinq stratégies : il y a une stratégie où je suis beaucoup moins à l'aise, qui est plus industrielle, tout ça, mais sinon, il y a l'économie collaborative.

2710

Donc, ça, c'est un peu qu'est-ce que vous disiez tantôt par rapport au troc : c'est du partage. On échange, c'est un peu du Kijiji. Il y a l'économie fonctionnelle que ça, c'est la location, donc,

2715

exemple, moi, Les Malaimés, ce qu'on fait, c'est qu'on loue des vêtements pour bébés et enfants qui ont été faits avec des vieux vêtements invendables. Ça, c'est de l'économie fonctionnelle.

2720 Après ça, il y a différents types d'économies qui sont toutes, en fait, dans le concept de l'économie circulaire. Donc, l'idée, c'est qu'au lieu de partir avec des ressources qui sont extraites du sol, c'est juste d'utiliser ce qui a déjà été créé pour lui donner une autre forme puis une autre vie.

2725 **LE COMMISSAIRE :**

C'est créatif, ça.

Mme MARIANNE FORGUES :

2730 C'est absolument intéressant, puis en fait, ça fait partie des 17 objectifs de l'ONU par rapport au développement durable : c'est de promouvoir l'économie circulaire et durable.

LE PRÉSIDENT :

2735 Bien, merci beaucoup, madame.

LA COMMISSAIRE :

2740 Merci beaucoup.

Mme MARIANNE FORGUES :

2745 Bien, de rien, merci.

LE PRÉSIDENT :

2750 Alors, la commission appelle madame Geneviève Alie, de SPIRAL Comité Parents, s'il vous plaît.

Mme GENEVIÈVE ALIE :

2755 En fait, on va être deux, finalement.

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

Oui, on va être deux.

2760 **LE COMMISSAIRE :**

C'est bien correct.

Mme GENEVIÈVE ALIE :

2765 Alors, bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

2770 Bonsoir, excusez-moi, je cherchais un papier. Alors, juste pour vous présenter au bénéfice de notre sténographe.

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

2775 Oui, alors Marie-Eve Grignon. G-R-I-G-N-O-N.

Mme GENEVIÈVE ALIE :

2780 Je vais commencer. Je suis citoyenne, je travaille en CPE depuis 20 ans dans le quartier et je suis maman. Je connais le quartier, j'habite depuis 20 ans aussi. Alors, nous, on est la SPIRAL famille, ça fait que ma collègue va vous expliquer c'est quoi, la SPIRAL famille.

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

2785 Oui. Alors, Marie-Eve Grignon, maman, citoyenne. J'ai fait partie, avec Marianne et Geneviève, entre autres, du projet SPIRAL. J'ai aussi fait partie du projet comité de parents Centre-Sud, je travaille au CRIC Centre-Sud, le Carrefour de ressources en interculturel, dans les bureaux de la CDC. Donc, je suis dans plein de petits projets.

2790 Notre projet est un peu plus modeste et je dois dire qu'il est un peu en...

Mme GENEVIÈVE ALIE :

2795 Construction.

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

2800 En construction, est en ébauche. On a pris avantage sur le fait que vous étiez là pour présenter notre projet, mais on n'est peut-être pas aussi avancés que d'autres projets qui sont présentés, donc je voulais juste vous mettre au courant.

2805 Alors, la démarche SPIRAL, c'est une démarche qui vient d'Europe, en fait. Ça vise à définir des critères de bien-être et de mal-être, et de réfléchir à des moyens d'agir collectivement pour répondre à ces critères-là, donc on commence par faire en groupe des... on identifie, au niveau personnel, des critères de bien-être et de mal-être, et ensuite de ça, en équipe, en

groupe, on finit par avoir des critères qui touchent plusieurs personnes. Donc... – je vais te laisser avancer.

Mme GENEVIÈVE ALIE :

2810

Nous, c'est vraiment concentré sur les familles du quartier.

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

2815

Oui, oui.

Mme GENEVIÈVE ALIE :

2820

Ça fait que nous, on était la SPIRAL famille.

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

2825

Oui. Alors, à la fin, on garde trois critères. Donc, nos critères de mal-être, on a défini que c'était le mal-être de nos enfants. Donc ça, c'était quelque chose qui nous touchait beaucoup quand nos enfants ne sont pas bien. Il y a beaucoup d'insécurité financière, de dettes, et caetera. La charge mentale, l'ampleur des tâches quotidiennes, l'isolement; il y avait beaucoup de parents monoparentaux aussi.

2830

Ensuite de ça, dans nos critères de bien-être, on voulait du temps pour faire ce qu'on aime et aussi passer du temps, je me souviens, en famille, avec nos enfants. Ça, c'était très important.

2835

Reprise de pouvoir de notre vie, reprise de pouvoir un peu, aussi, ça rejoint ce que madame a dit un peu au niveau politique, reprise de pouvoir, un peu, en tant que citoyen, et, également, des critères d'équilibre et de santé physique. Donc ça, ce sont nos critères identifiés.

Le projet... il y a trois axes à notre projet. Ça s'appelle « espace collectif ». Donc, on voyait ça comme un espace de rassemblement, inspiré des espaces ouverts de la table de concertation 0-5 ans des Faubourgs, avec cuisine.

2840 Donc, Annie Pineault, qui n'est pas avec nous ce soir, elle est en vacances, c'est notre agente de milieu dans Centre-Sud, et c'est avec elle qu'on a fait le projet SPIRAL. Elle est très impliquée, donc tout ce qui est parents, activités familiales 0-5 ans, c'est un peu notre leader.

2845 Donc, les espaces ouverts, ce sont des espaces où les familles peuvent se rencontrer, par exemple, l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud, les jeudis matin, on a accès à des jeux, mobilité pour les enfants. Les familles se rencontrent, ça brise un peu l'isolement. Donc, c'est inspiré un peu de ça. On voudrait un espace avec cuisine, donc cuisine collective pour... enfin, je vais en parler plus tard.

2850 Ensuite de ça, on avait un « volet coopérative de prêt ». Donc, ça rejoint un petit peu ce que Marianne a dit par rapport au prêt d'outils, mais ça peut être prêt de jeux, prêt de toutes sortes...

Mme GENEVIÈVE ALIE :

2855 Vêtements.

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

2860 Oui. Pour la famille. Donc, vêtements, poussettes, et caetera.

Mme GENEVIÈVE ALIE :

2865 Puis ce lieu-là, si je peux compléter...

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

Vas-y.

2870 **Mme GENEVIÈVE ALIE :**

2875 L'espace collectif et puis la coop de prêt ouvre aussi une porte à dire « peut-être qu'il y a du partage de gardiennage, il y a du partage de compétences parentales ». Ça ouvre plein plein de portes à ces partages-là. Ce ne sont pas juste des prêts physiques, ce sont des aussi psychologiques.

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

2880 Un peu comme – comment ça s'appelle, j'ai un blanc, à Montréal-Nord – l'Accorderie, par exemple. Voilà.

Mme GENEVIÈVE ALIE :

2885 L'Accorderie, oui.

LE PRÉSIDENT :

Qu'est-ce que l'Accorderie? Parce que...

2890 **Mme MARIE-EVE GRIGNON :**

Je vais essayer de résumer brièvement.

2895

LA COMMISSAIRE :

Moi, je le sais, mais...

2900 **Mme MARIE-EVE GRIGNON :**

2905 L'Accorderie, c'est un projet de – comment je dirais ça – on donne... c'est un peu du troc de temps, de compétences, mais ça ne se fait pas avec – comment je dirais ça – avec des salaires. Admettons que ça pourrait être un avocat puis une coiffeuse. L'avocat a besoin d'une coupe de cheveux, la coiffeuse a besoin de services juridiques : ils offrent chacun une heure de temps. Donc, c'est une heure pour une heure. Ce n'est pas le salaire qui est le troc, c'est vraiment les... donc...

2910 **LE PRÉSIDENT :**

Il va avoir une belle coupe de cheveux.

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

2915 Sûrement. Bien, c'est ça. Puis le dernier volet, je vais laisser Geneviève en parler un petit peu plus. On va, je pense, en parler...

Mme GENEVIÈVE ALIE :

2920 Oui.

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

2925 ... on va un peu définir les axes un par un. C'est un volet de... un axe de halte-garderie avec des horaires atypiques parce que ce n'est pas toujours facile dans le quartier. Donc, c'est

ça : c'est un projet axé sur la cohésion et la mixité sociale puis c'est un espace collectif axé sur le partage et l'échange.

2930 Le premier axe, donc l'espace collectif en tant que tel, on voit ça comme un lieu de socialisation, réseautage, échange, création. Accès à une alimentation de qualité et partage des savoirs. Donc, on sait qu'une maman toute seule, elle fait un repas, elle en a pour ses deux enfants, elle en a pour deux fois si elle fait un pâté chinois – moi, je ne sais pas, c'est un exemple que je donne – versus quatre, cinq familles qui se réunissent, qui font quatre, cinq repas... bon, on connaît le concept des cuisines collectives, ils en ont pour une semaine.

2935 Ensuite de ça, moi, j'ai... on en a parlé en groupe, mais un jardin communautaire, donc ça pourrait être quelque chose aussi qui pourrait s'insérer avec l'espace collectif. Et ce lieu-là serait aussi... on avait parlé de... c'est un lieu physique, hein, donc il y aurait des... il pourrait y avoir des salles de conférences, un espace citoyen à travers ça, pour que les familles puissent se rencontrer aussi.

2940 Donc, les critères que ce premier axe-là touche, donc, c'est de briser l'isolement, la charge mentale, ça touche l'équilibre de la santé physique et l'insécurité financière.

2945 Le deuxième axe, c'est l'axe de coopérative de prêts, locations, services. On a parlé d'accès à du matériel dans une optique d'économie durable et de partage – donc, encore là, ça rejoint un peu le projet de Marianne – les critères d'insécurité financière et de reprise de pouvoir, donc, pouvoir réparer ses objets, pouvoir avoir une poussette – je donne l'exemple de poussette – à moindre coût, et caetera.

2950 Puis on sait, je vais une parenthèse, mais on sait qu'il y a beaucoup de familles immigrantes dans le quartier. Le quartier Centre-Sud est vraiment un quartier de transition. Il y a beaucoup de familles immigrantes qui arrivent, qui s'installent pour une période de temps et après, quand elles ont un emploi ou quoi que ce soit, de meilleures conditions de vie, elles vont transiter vers un autre

2955 quartier. Donc, on sait que c'est un quartier aussi... ça peut toucher les familles immigrantes aussi.
Et le troisième axe...

Mme GENEVIÈVE ALIE :

2960 Le troisième axe, c'est vraiment... on a vraiment un besoin non répondu dans le quartier
avec les CPE et les garderies en milieu familial, ou les garderies privées, qui ne répondent pas
aux besoins des familles, soit qui arrivent comme immigrantes, et qui veulent juste une place
spontanée, ou les travailleurs autonomes, ou des fois, bon... ou ceux qui n'ont pas d'emploi et
2965 qui se disent « bien moi, mon enfant, je veux qu'il soit dans un endroit avec d'autres enfants,
mais pas nécessairement à temps plein », et quand on s'inscrit sur la liste 0-5 ans, notre enfant
peut passer de 0 à 4 ans et ne pas avoir de place, alors...

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

2970 Oui.

Mme GENEVIÈVE ALIE :

2975 Puis c'est vraiment pour répondre à un besoin où est-ce que ce ne sont pas toutes les
familles qui veulent du 9 à 5 à la garderie. Ça fait que c'est un lieu où est-ce que tu viens... si tu
as le goût, tu peux aller dans l'espace collectif, mais tu peux aussi prendre du temps pour toi
puis avoir un lieu pour ton enfant avec un service adéquat, là, éducatrice formée et, évidemment,
un lieu stimulant avec tout l'aménagement qui va pour stimuler le développement des enfants.

2980 Et aussi, c'est, comme on disait, dans l'espace collectif, mais là aussi, c'est un lieu
d'échange et de soutien des compétences parentales. Ça fait que c'est vraiment une alternative
aux services de garde existants avec leur philosophie.

2985

Nous, c'est une philosophie un peu plus alternative où est-ce que le parent contribue aussi à l'éveil de son propre enfant, mais à participer dans le lieu physique, puis c'est vraiment pour répondre aux critères de mal-être des enfants et le temps pour soi, ça fait que ça combinait ce critère-là.

2990

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

Et puis, je dois dire que ce n'est pas moi qui a travaillé sur ce volet-là, donc je suis moins à l'aise avec cette partie-là, mais on pensait que c'était complémentaire au projet proposé par l'arrondissement par rapport à la tour de Radio-Canada.

2995

Donc, soutenir les nouvelles familles, celles qui sont déjà dans le quartier, stimuler, encore là, la rétention des familles – comme je disais, le Centre-Sud étant un lieu de transition beaucoup – pallier aux difficultés qu'ont les organismes à rejoindre les familles, et ce sont tous des enjeux soulevés par la CDC Centre-Sud également. Je crois que vous avez peut-être rencontré des gens qui en ont parlé. C'est ça.

3000

Donc, on considère que ce projet-là est essentiel et encourage l'*empowerment*, l'implication des familles comme acteurs de leur propre milieu. Ça démontre l'importance de se réunir, d'apprendre le vivre ensemble dès le plus jeune âge, donc la socialisation des enfants, briser l'isolement. Nous, on pense que c'est un bel exemple de ce que peuvent faire les citoyens qui prennent à cœur leurs préoccupations.

3005

Mme GENEVIÈVE ALIE :

3010

Puis si je peux ajouter, c'est un lieu, vraiment, pour stimuler les saines habitudes de vie avec la cuisine collective, avec le jardin communautaire, avec le lieu pour les enfants, les saines habitudes alimentaires, mais... c'est ça, la récupération, les prêts, du recyclage et tout ça. Ça fait que c'est vraiment un lieu qui englobe toutes les...

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

3015

On va se mettre à côté de l'écocentre de Marianne.

Mme GENEVIÈVE ALIE :

3020

Oui, c'est ça, exact. Ça fait que voilà.

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

3025

Donc... puis, on avait mis le tableau du profil sociodémographique. En fait, si on va dans la section « familles et ménages », pour vous montrer que les familles avec enfants dans... et monoparentales, également, sont quand même importantes dans le Centre-Sud.

Mme GENEVIÈVE ALIE :

3030

Puis on veut qu'elles restent dans le Centre-Sud. C'est aussi cette préoccupation-là qu'on ne veut pas qu'elles s'en aillent dans d'autres quartiers, on veut qu'elles restent ici.

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

3035

Ce n'est pas évident au niveau des logements, là, mais bon. Ça, c'est un autre sujet.

LE PRÉSIDENT :

3040

Oui, on l'a beaucoup abordé.

LA COMMISSAIRE :

Oui, on l'a beaucoup abordé.

3045 **Mme MARIE-EVE GRIGNON :**

Oui, effectivement.

3050 **LE PRÉSIDENT :**

Et on va s'y attarder beaucoup.

3055 **Mme MARIE-EVE GRIGNON :**

Et voilà, merci.

3060 **LE PRÉSIDENT :**

Je vous remercie infiniment, c'est une belle contribution. J'aurais une question. Le quartier est très vaste.

3065 **Mme MARIE-EVE GRIGNON :**

Hum, hum.

3070 **LE PRÉSIDENT :**

Le quartier est très vaste, vous cherchez un lieu, c'est-à-dire que c'est ce que je comprends, sûrement un financement avec ça.

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

Hum, hum.

LE PRÉSIDENT :

3075

Mais un projet comme celui-là, c'est-à-dire... là, je suis un néophyte, mais il va y avoir une distance de marche parce que si vous voulez rejoindre les familles avec les enfants et tout, on ne peut pas en avoir un qui soit situé, je ne sais pas, moi, à côté de la tour de l'Horloge de la rue Amherst.

3080

LA COMMISSAIRE :

Il faut que ça soit central.

3085

LE PRÉSIDENT :

Il faudrait qu'il y en ait plusieurs, en fait.

3090

Mme GENEVIÈVE ALIE :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

3095

C'est un peu comme des CPE, c'est-à-dire qu'il faut qu'ils soient quand même répartis sur le territoire pour être capables de couvrir les familles.

Mme GENEVIÈVE ALIE :

3100

Stratégique.

LE PRÉSIDENT :

3105

Est-ce qu'il y a des secteurs qui sont plus prioritaires que d'autres? Parce qu'on s'est fait dire qu'à l'est du pont Jacques-Cartier, c'est vraiment un secteur qui est très, très en demande. C'est vraiment...

3110

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

Niveau du métro Papineau, Frontenac à peu près.

LE PRÉSIDENT :

3115

Oui, au nord de ça, c'est-à-dire ce quartier-là, où il y a beaucoup de familles démunies et tout. Donc, est-ce qu'il y a des secteurs qui sont plus prioritaires que d'autres dans... Parce que là, on parlait de Radio-Canada, c'est-à-dire que ce ne sont pas les mêmes clientèles. C'est sûr qu'il va y avoir les travailleurs qui sont là, il y a les nouvelles familles... comment les familles du nord vont être capables de descendre à Radio-Canada? C'est quand même une distance. C'est un peu pour ça que je pose la question : est-ce qu'il y a des secteurs prioritaires?

3120

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

Bien, on n'a pas encore évalué ça, je pense, on était vraiment... comme je vous dis, c'est quand même assez embryonnaire pour nous. On n'a pas évalué ça. Ce que je sais, c'est qu'il y a beaucoup plus d'activité dans l'est, quand on parle des métros Frontenac et Papineau, versus dans l'est. Si on est au métro... métro Beaudry, il y en a un petit peu : comité... c'est-à-dire le Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie.

3130

Il y a un peu d'activité là et si on est encore plus dans l'ouest, au métro Saint-Laurent, moi, j'anime des ateliers parent-enfant au CPE Fleur de Macadam, au métro Saint-Laurent, et j'ai beaucoup de difficulté à rejoindre les familles, effectivement. C'est vrai que le déplacement

3135

n'est pas toujours facile, et c'est encore moins facile pour les familles immigrantes en hiver. Ça, c'est le top.

Donc, effectivement, ça serait évalué, en fait, c'est une super bonne question. Je vais en parler avec le groupe.

3140

LE PRÉSIDENT :

3145

Parce que dans le fond, si je regarde... là, c'est l'urbanisme qui parle, le président de la commission aussi, mais ce que je veux dire, c'est que si on répartit des écoles sur un territoire, on répartit des CPE, on répartit des centres communautaires, donc c'est un peu dans cette vague-là parce que normalement, on parlait de l'école du 21^e siècle, puis on dit « l'école du 21^e siècle, ça ne peut pas être juste une école : il faut que ça soit aussi jumelé avec des activités », puis là, je vais les dire : sportives, récréatives, communautaires, culturelles, puis on a même parlé de cuisine.

3150

Mme GENEVIÈVE ALIE :

Hum, hum.

3155

LE PRÉSIDENT :

Alors, c'est un peu tout ça, c'est-à-dire qu'on puisse retrouver des entités de services à la communauté qui favorisent la socialisation puis qui luttent à l'isolement. Donc c'est... je pense que c'est essentiel dans toutes conditions sociales confondues parce que vous pouvez bien être bien riche, mais vous pouvez bien être bien seul aussi, mais...

3160

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

Tout à fait.

LE PRÉSIDENT :

3165

Alors... puis, je pense qu'il y a comme un, comme un... donc, je pense que vous avez une belle contribution. J'apprécie beaucoup parce que c'est quand même un volet qui n'avait pas été abordé puis qui est très porteur au sens de ce qu'on souhaite pour ce quartier-là, en tout cas, ce que les gens nous ont dit : « On veut rester dans notre quartier. »

3170

Puis, vous savez, on dit « un quartier solidaire et inclusif », mais je pense que la solidarité puis l'inclusion, c'est intimement lié avec votre projet ça fait que je pense que... Je vous remercie infiniment.

3175

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

Je voulais juste vous mentionner : je ne sais pas si vous êtes au courant, mais il y a, avec la table de concertation du Faubourg Saint-Laurent, un projet – vous êtes sans doute au courant – un projet d'école de quartier, dans le périmètre Amherst...

3180

LE PRÉSIDENT :

Bien oui, elle est à côté de la Grande Bibliothèque? Celui-là, non?

3185

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

Non non. En fait, c'est qu'il y a un désert scolaire entre Amherst, Sherbrooke, René-Lévesque ou Viger, Saint-Antoine – je ne suis pas sûre – et de Bleury à peu près. Il n'y a pas d'école primaire dans ce périmètre-là.

3190

LA COMMISSAIRE :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

3195

Mais il n'y en a pas une qui est prévue à la Grande Bibliothèque?

LA COMMISSAIRE :

3200

Non. C'est un... qu'est-ce qu'on avait entendu, c'était que c'était un endroit qui était identifié comme étant intéressant étant donné la proximité de la Grande Bibliothèque, mais rien de...

LE PRÉSIDENT :

3205

Ah, pour construire une école, mais O.K.

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

3210

Ça serait super.

LE PRÉSIDENT :

3215

Je croyais que ça avait été annoncé.

Mme GENEVIÈVE ALIE :

3220

Bien, effectivement. En fait, je pense qu'avec le groupe, quand Annie reviendra de vacances, on pourra évaluer ça, mais c'est sûr que... en fait, c'est certain qu'il va falloir qu'on voie parce que c'est vraiment une question importante, la proximité des métros ou d'une ligne d'autobus. Nous, on pense à la 125 beaucoup, qui ne passe pas assez souvent à notre goût, d'ailleurs, mais ça, c'est un autre sujet encore, mais... c'est ça. Ça fait que ça va être à déterminer.

LE PRÉSIDENT :

3225

C'est enregistré.

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

3230

Super.

LE PRÉSIDENT :

3235

Alors, on vous remercie.

Mme MARIE-EVE GRIGNON :

Merci beaucoup.

3240

Mme GENEVIÈVE ALIE :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

3245

Et n'oubliez pas d'aller remplir notre petit questionnaire.

3250

Alors, la commission va ajourner, donc on se retrouve la semaine... on est tellement habitué d'être ici, on ne sait plus. Alors, la semaine prochaine, mardi soir, dans l'après-midi on est là...

LA COMMISSAIRE :

3255

Mardi soir.

LE PRÉSIDENT :

3260

Mercredi matin et mercredi après-midi. C'est ça. Donc, on vous remercie infiniment de votre présence. Merci beaucoup, au revoir.

AJOURNEMENT

* * *

3265

Je, soussignée, **MARIE-CLAIRE PINET**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie.

3270

Et, j'ai signé :

MARIE-CLAIRE PINET, s.o.

3275